



MENNECY

actualités



Urbanisme



Petite Enfance



Scolaire



Sécurité



Evénements

N°18 - JANVIER 2013
www.mennecy.fr

Sommaire

pages

- 03 **Edito**
- 04 **Sécurité & Prévention**
- 06 **Urbanisme**
- 08 **Agenda 21**
- 10 **Petite Enfance**
- 11 **Enfance**
- 12 **Scolaire**
- 14 **Jeunesse**
- 15 **Environnement**
- 16 **Culture**
- 19 **Patrimoine**
- 20 **Actu en images**
- 28 **Portrait d'Élu**
- 29 **Jumelage**
- 30 **Social**
- 32 **Etat civil**
- 33 **Vie Economique**
- 34 **Sport**
- 34 **Vie pratique**
- 35 **Menneçois à l'honneur**
- 36 **Tribunes Libres**
- 38 **Vie Associative**
- 41 **Sortir à Mennecey**



Mennecey Actualités - N°18 - Janvier 2013

Mairie de Mennecey - 91540 Mennecey - Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41 - www.mennecey.fr

Directeur de la publication : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire
Rédacteur en chef : Elisabeth VASSEUR, Adjointe au Maire
Coordination éditoriale : Cécile PELE, Responsable du Service Communication
Photos : Service Communication
Photo couverture : Anne-Marie ROY

Impression : Planète Impression - Imprimerie marquée : **IMPRIM'VERT**® - Bondoufle - Tél. : 01 64 97 50 34
Tirage : 6 500 exemplaires - Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts.

A vos côtés en 2013

Cette année 2013 qui s'annonce particulièrement difficile pour de très nombreuses familles, à Mennecy comme ailleurs en France, verra les élus et les services municipaux être encore plus présents qu'à l'accoutumé à vos côtés, pour vous apporter les services nécessaires à notre vie quotidienne et défendre notre cadre et notre confort de vie.

Ainsi, les principaux grands chantiers entamés ces derniers mois et ces dernières années verront leur achèvement pour le bien de très nombreux menneçois.

2013, les projets sortent de terre

Livraison du groupe scolaire de la Verville et de ses 17 nouvelles salles de classe au mois de septembre 2013,

Création d'un nouveau parking en centre-ville d'une trentaine de places,

Travaux de réhabilitation du presbytère et du gymnase René Guitton,

Aménagement d'une salle de bridge dans le groupe scolaire des Myrtilles, ce qui permettra par voie de conséquence d'agrandir le conservatoire municipal à la rentrée de septembre 2013,

Livraison de deux nouvelles salles dédiées aux associations obtenues dans le cadre des constructions de la Résidence Victor Hugo (avenue Darblay) et de la Résidence du Regard (Avenue de Villeroy), aménagement de deux city-stades, d'un parcours de santé dans le parc de Villeroy et reprise complète de l'avenue Darblay afin d'y créer un bassin de rétention, d'en réduire les gabarits de voiries et d'y doubler le nombre de places de stationnement.

Parallèlement à ces équipements attendus et dont notre commune avait besoin, la mairie poursuivra ses efforts afin de développer les services à la personne, qu'il s'agisse de ceux dédiés à la Jeunesse avec l'ouverture d'un deuxième Centre de Loisirs permettant une augmentation de plus de 60% du nombre d'enfants pouvant être accueillis, le développement du soutien scolaire et de toutes les

actions tournées vers les menneçois et en particulier celles en faveur du Bel-âge.

En cette année 2013, un effort particulier sera également mené avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne en faveur de la lutte pour l'emploi au travers du développement de la ZAC Montvrain II.



Mennecy, une ville active et attractive

Cette ZAC qui est devenue une réalité visible avec l'ouverture de l'Hyper Intermarché et de sa galerie marchande en mars 2012, va continuer à s'agrandir dans les mois qui viennent pour créer à terme de 600 à 800 emplois, ce qui, en ces temps difficiles, n'a pas de prix.

Enfin, la procédure de délégation de service public visant à désigner un groupement chargé de reconstruire et de gérer le centre nautique de Mennecy a été lancé par la Communauté de Communes et permettra la désignation d'un groupement à l'automne de cette année et le début des travaux au 1^{er} trimestre 2014.

Ainsi que vous le voyez, cette année encore les élus et les services municipaux resteront mobilisés à votre service.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous et à votre famille une très belle et heureuse année 2013.

Jean-Philippe Dugoin-Clément
Maire de Mennecy
1^{er} Vice-Président de la CCVE

► Pour contacter le Maire

Tél. : 01 69 90 80 31

E-mail : le Maire@mennecy.fr

Site : www.jean-philippe-dugoin.fr



La sécurité, une lutte quotidienne et permanente pour le bien-être des Menneçois

Les faits divers viennent régulièrement nous rappeler que nous sommes tous concernés par l'insécurité.

A Mennecy, comme dans de très nombreuses communes résidentielles franciliennes, les cambriolages ont augmenté très fortement ces derniers mois.



Face à cela, il nous faut être combattifs comme le sont certainement la justice au moment de la réponse pénale ou bien les services de l'Etat.

La Gendarmerie de Mennecy, appuyée par d'autres unités départementales, déploie quotidiennement des moyens humains importants sur notre commune. Ces dernières semaines, des opérations coordonnées et ciblées ont monopolisé pas moins de **50 personnels par jour** en tenue d'uniforme et en civil. Des secteurs de notre commune ont pu être quadrillés et de nombreux contrôles de véhicules effectués.

Une interpellation en flagrant délit de cambriolage a ainsi pu être réalisée par les gendarmes dans la nuit du 30 décembre dernier, et plusieurs effractions ont certainement été évitées grâce à ce déploiement préventif.

En complément de cette lutte permanente pour le bien-être des Menneçois, la municipalité a voté dès 2011 l'installation de **10 caméras de vidéo-protection supplémentaires.**

Installées à des carrefours routiers stratégiques, elles auraient pu apporter une aide technique précieuse dans les enquêtes en cours. Malheureusement, **l'État tarde dans l'attribution d'une subvention** pour la réalisation de ce projet. Nos nombreuses relances sont restées vaines à l'heure où nous écrivons ces lignes. Pour notre commune, cette absence de soutien financier est d'environ 65 000€. Pendant que certains tardent, d'autres pillent...

Lors des enquêtes de voisinage réalisées après les cambriolages, les Gendarmes se sont aperçus que de nombreux voisins possédaient des renseignements intéressants (véhicules qui roulent lentement, personnes qui rôdent, démarcheurs inhabituels...). Ces informations nous confortent dans l'idée que la mise en place du **dispositif de participation citoyenne est complémentaire aux actions engagées.**

En test depuis plusieurs mois dans le lotissement des Demeures de Mennecy (72 pavillons), le dispositif

des **"voisins vigilants"** s'installe **actuellement dans les résidences « Bréguet » et dans certains secteurs de la Verville.**

Les Présidents d'AFUL et d'ASL ont été sollicités et les personnes intéressées peuvent se signaler auprès de la Police municipale qui transmettra vos coordonnées à l'Adjoint au Maire en charge de la sécurité. Une réunion animée conjointement par la municipalité et la Gendarmerie présentera le principe d'organisation et les contraintes légales qui encadrent ce **dispositif solidaire.**

Prochainement, des panneaux de signalisation informeront les automobilistes et autres usagers des voiries Menneçoises de l'existence de ce dispositif.



Des policiers municipaux supplémentaires pour plus de proximité

Les policiers municipaux sont employés par la commune. Leur salaire est pris en compte intégralement par le budget municipal. Actuellement huit agents et une secrétaire sont dédiés à des missions de proximité et la majorité municipale a validé l'embauche de deux effectifs supplémentaires.

Complémentaires aux missions des gendarmes, **les policiers municipaux sont à votre service.** Ils surveillent vos habitations lors des vacances (Opérations Tranquillité Vacances), ils assurent des présences aux abords des sept établissements scolaires de la commune, ils entretiennent des contacts de proximité avec les commerçants, les bailleurs sociaux, les partenaires institutionnels, le tissu associatif local...

Mais exercer **des missions de proximité au quotidien**, c'est aussi intervenir au plus près des administrés lorsque certaines situations l'exigent. Ainsi, ils interviennent dans des médiations en cas de troubles du voisinage ou autres problèmes conflictuels. Lorsque la situation l'exige, ils sont en capacité d'interpeller des délinquants. Ces missions de service public sont essentielles pour le bien-vivre ensemble. Elles s'inscrivent dans la politique municipale de lutte contre l'insécurité.



Le coût annuel pour la Mairie d'un policier municipal expérimenté est d'environ 30 000€. Cette somme et les deux recrutements de policiers municipaux effectués, sont à mettre en parallèle avec l'économie réalisée par l'arrêt de l'éclairage public en milieu de nuit de 01H00 à 05H00.

Loin des querelles politiciennes stériles de l'opposition socialiste

municipale qui ne propose strictement rien sur ce sujet, nous préférons des actions concrètes et pragmatiques.

Ainsi, **deux nouveaux policiers municipaux vont intégrer notre collectivité**, l'un des deux sera maître-chien.

Un focus éclairant :



L'éclairage de nuit à Mennecy est assuré par 2 300 points lumineux qui fonctionnent 4 200 heures par an (1 million de KWH).

Ces lumières sont pilotées par une soixantaine d'horloges. Le coût de fonctionnement global pour les Mennecois est de **plus de 100 000 € par an.**

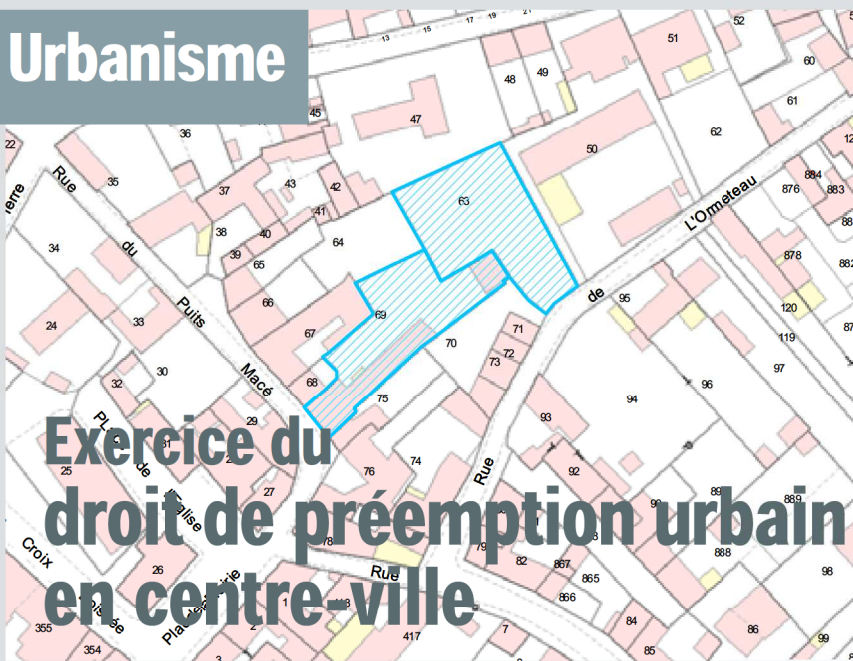
Impulsées par les différents "Grenelle de l'environnement", de très nombreuses communes voisines coupent aussi l'éclairage public en milieu de nuit. Des portions de routes et d'autoroutes ne sont plus éclairées la nuit pour obliger certains automobilistes à ralentir.

En décembre 2012, la Ministre de l'écologie a même préconisé la fin de l'éclairage de nuit pour tous les bâtiments publics.

Avant de mettre en application cette mesure en novembre 2011, la gendarmerie de Mennecy a été sollicitée pour connaître différents retours d'expériences.

Si un **sentiment d'insécurité** peut effectivement apparaître pour les personnes qui se trouvent dehors entre 01H00 et 05H00, cela est dû principalement à la désertification de la voie publique durant ce créneau horaire.

Par contre, cette action a facilité la fin de nombreux rassemblements bruyants très tardifs, ce qui a été relevé et apprécié par les Mennecois.



Exercice du droit de préemption urbain en centre-ville

Afin d'empêcher la construction de plus de 50 logements rue de l'Ormeteau, par un promoteur privé, la municipalité a décidé d'exercer le droit de préemption urbain dont la Commune est titulaire sur la propriété située au 7 rue de l'Ormeteau et au 9 rue du Puits Massé, parcelles cadastrées BI n° 63 et 69, d'une superficie totale de 1 968 m², dont le prix de vente est fixé à 600 000€ plus 50 000€ de frais d'agence. Ce bien est composé de bâtiments vendus en totalité, d'un local commercial occupé par l'agence d'assurance AXA et d'un terrain libre de 1 028 m².

L'acquisition de cet ensemble immobilier permettra l'agrandissement de la cour de l'Ecole de l'Ormeteau juxtant ce terrain et surtout la création d'un parking comptant une trentaine de places de stationnement en plein centre-ville.

La résidence Adèle H

Cette résidence comportera 50 logements sociaux sur un terrain situé au 19-21, avenue Darblay, à l'emplacement de deux maisons en mauvais état dont les espaces verts n'étaient pas entretenus. L'immeuble est implanté en retrait par rapport à l'avenue Darblay et s'intègre aux constructions avoisinantes dont la plupart sont à caractère social collectif.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment sur 5 étages (rez de chaussée + 4 étages) réparti en 17 deux-pièces, 29 trois-pièces et 4 quatre-pièces. Le retour Sud du bâtiment ne comporte que 4 étages (R+3). Un niveau de sous-sol de 35 places de parking dont 3 pour personnes à mobilité réduite (PMR) se situe sous le bâtiment pour préserver une grande partie de pleine



Architecte : Atelier A2D

terre sur la zone non bâtie. Ce qui permettra de planter des arbres de hautes tiges.

L'immeuble est implanté en retrait par rapport à l'avenue tout en respectant les dispositions relatives aux

VILLE DE MENNECEY

Département de l'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION	N°11 du 07.12.12 à 20h00
OBJET	ACQUISITION FONCIERE PAR LA COMMUNE AU TITRE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN D'UNE PROPRIETE SITUEE 7, RUE DE L'ORMETEAU ET 9, RUE DU PUISS MASSE A MENNECEY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 janvier 1991 instituant le droit de préemption urbain sur la Commune de MENNECEY,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 16 janvier 2011 autorisant Monsieur le Maire à exercer le droit de préemption urbain au nom de la Commune dans le cadre des délégations énumérées dans l'article L.2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

VU la décision du Maire n° DEC 268 12 141, en date du 24 septembre 2012, décidant de l'exercice par celui-ci du droit de préemption urbain dont la Commune est titulaire sur la propriété sise 7, rue de l'Ormeteau et 9, rue du Puits Massé, parcelles cadastrées BI n°63 et 69, d'une superficie totale de 00 ha 19 a 68 ca appartenant aux consorts DUPRE : M. Jean DUPRE et M. Roger DUPRE, composée de bâtiments vendus en totalité, d'une surface utile ou habitable de 100 m² et d'un local commercial occupé en vue de la création de places de stationnement et de l'agrandissement d'un équipement collectif, l'Ecole de l'Ormeteau, située au 9, rue de l'Ormeteau, et joutant ces terrains.

VU l'estimation des domaines en date du 14 septembre 2012,

VU l'avis de la Commission des Finances, en date du 22 novembre 2012,

VU l'avis de la Commission Urbanisme-Travaux-Voirie- Sécurité et Bâtiments en date du 23 novembre 2012,

APRES DELIBERATION,

CONFIRME, suite à l'exercice du droit de préemption par Monsieur le Maire, l'acquisition par la Commune de la propriété sise 7, rue de l'Ormeteau et 9, rue du Puits Massé, parcelles cadastrées BI n°63 et 69, d'une superficie totale de 00 ha 19 a 68 ca appartenant aux consorts DUPRE : M. Jean DUPRE et M. Roger DUPRE, composée de bâtiments vendus en totalité d'une surface utile ou habitable de 100 m² et d'un local commercial occupé en vue de la création de places de stationnement et de l'agrandissement d'un équipement collectif, l'Ecole de l'Ormeteau, située au 9, rue de l'Ormeteau, et joutant ces terrains.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de cette propriété pour le compte de la Commune et tout autre document nécessaire à l'accomplissement de cette procédure.

prospects par rapport aux limites séparatives. Il s'adosse en pignon sur la limite sud. L'implantation de la construction résulte de la configuration du terrain. Le bâtiment est parallèle à l'avenue Darblay et crée ainsi un front urbain. Par son implantation et sa composition volumétrique simple, le bâtiment s'intègre parfaitement dans son environnement immédiat. Le dernier étage en attique permet de réduire l'impression de hauteur, pour le piéton, sur l'avenue Darblay.

Les espaces les plus proches des terrains voisins sont traités en majorité en espaces verts (arbres de hautes tiges, arbustes, haies, pelouses et evergreen). La limite Est du terrain est en partie « minérale » pour l'accès des véhicules aux 15 places de stationnement dont 1 PMR.

Les clôtures existantes sont en grillage souple, elles seront construites d'une façon homogène.

La structure du bâtiment est réalisée en béton, l'habillage des façades est rythmé par du ton beige clair en enduit gratté fin. Le rez-de-chaussée et l'attique sont en enduit gratté fin de couleur rouge orangé avec joints creux horizontaux. Les volumes en redent sont en plaquettes de parement 33x5 de couleur rouge orangé. Les menuiseries extérieures sont occultées soit par des volets roulants soit par des volets coulissants en bois dito façades.

Les espaces libres sont traités en espaces verts. Ils représentent une surface de 980m² non compris le parking extérieur. Des arbres de hautes tiges seront plantés : merisiers et bouleaux blancs, ainsi que des arbustes et haies.

Les places de stationnement sont traitées en evergreen au-delà de la rampe d'accès au sous-sol.



Une nouvelle résidence remplacera Le Clair Logis

Atelier d'Architecture
Marie Schweitzer

La déconstruction de l'ancienne maison de retraite « Le Clair Logis » abandonnée depuis presque 5 ans et située 1 place du 8 mai 1945, entre l'avenue Darblay et la rue du Général Leclerc, a commencé début décembre 2012 pour se poursuivre jusqu'au mois de mars 2013. Cette démolition s'effectue par grignotage à partir de l'intérieur des bâtiments et a entraîné un périmètre de chantier et de protection englobant quelques places de parking.

A la suite, "Toit et Joie" va construire sur ce terrain un bâtiment à usage d'habitation qui comportera 26 logements sociaux.

Le caractère du site est marqué par sa localisation en entrée de ville et par des éléments dominants existants porteurs d'une identité architecturale forte et identifiable : la porte de Paris, l'Eglise Saint-Pierre et la gare RER construite en 1864.

La partie architecturale privilégie l'identité du patrimoine paysager en dialogue avec les bâtiments environnants, dans une écriture contemporaine, exprimant, depuis l'extérieur, le contenu du programme. Le séquençage du bâtiment, rappelant les masses bâties existantes, accompagne en douceur les courbures de la parcelle, à l'alignement sur la voie publique. Cet alignement offre une meilleure lisibilité urbaine, marque l'entrée de la ville de manière

efficace et élégante et valorise la place de la gare. Des percées visuelles, à l'échelle humaine sont offertes en passant grâce à des halls d'entrée traversant et transparents, laissant deviner la végétation des jardins privatifs en fond de parcelle.

Le bâtiment est implanté à l'alignement sur l'avenue Darblay et la place du 8 mai 1945 afin de revaloriser la place et de marquer l'entrée de la ville. L'arbre de haute tige à l'angle de la place et de la rue du Général Leclerc est conservé. Un retrait de 4 mètres par rapport à la limite sud permet d'aménager des jardins privatifs pour les logements situés au rez-de-chaussée.

La construction se développe sur 3 niveaux (rez de chaussée + 2 étages), avec une toiture terrasse agrémentée de panneaux solaires thermiques inclinés à 30° orientés plein sud. Les séjours sont traités en mur rideau avec de petits modules vitrés de teinte foncée.

Les éléments de cette composition sont : les jardins privatifs, les bandeaux vitrés, les bandeaux maçonnés qui seront de teinte beige ou gris marquant le corps central du bâtiment et faisant le lien entre le rez-de-chaussée en pierre et le ciel, les transparences des halls d'entrée, les retraits en rez-de-chaussée pour protéger les logements de la rue. Les logements types T3-T4-T5 ont tous une double ou une triple orientation. Le projet comporte également 26 places de stationnement au rez-de-chaussée, en partie aménagée sous le bâtiment. Les accès piétons au terrain se font par les deux halls d'entrée situés sur l'avenue Darblay.

Ces deux projets architecturaux ont été réalisés en tenant compte des contraintes et des attentes de l'architecte des Bâtiments de France.

Agissons ensemble pour notre avenir



Lors de la séance du Conseil municipal en date du 17 juin 2011, la commune s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'Agenda 21 local. C'est un projet territorial concret. Il vise la mise en œuvre d'un développement durable, c'est à dire un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ».

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie, d'économiser les ressources naturelles et de renforcer l'attractivité de la commune.

Rappelons les 4 étapes de mise en œuvre d'un Agenda 21 :

- ▶ 1 : Élaboration d'un diagnostic préalable.
- ▶ 2 : Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes.
- ▶ 3 : Mise en œuvre d'un programme d'actions transversales, concrètes et démonstratives.
- ▶ 4 : Évaluation systématique des actions engagées dans une logique d'amélioration continue.

Afin d'établir le diagnostic territorial, une première concertation avec les habitants, les entreprises, les associations et les partenaires institutionnels, a eu lieu. Les Menneçois ont eu à s'exprimer individuellement en répondant à un questionnaire papier ou par internet.

Les services de la Ville ont été également mis à contribution (questionnaire adressé aux agents communaux, recueil de propositions de la part des services, séances de sensibilisation...). **L'Agenda 21 concerne tous les secteurs de la vie communale et le fonctionnement des services.**

Il a été fait appel à un bureau d'études afin qu'un modérateur soit présent lors des différents moments de concertation, il accompagne la commune dans sa démarche. Sa prestation se terminera par la rédaction du document final, Agenda 21 de la ville de Mennecey ; ce dernier sera soumis au vote du Conseil municipal.

Une volonté de transparence :

La démarche de concertation fait partie intégrante du processus

d'élaboration et de mise en œuvre de l'Agenda 21. Elle concerne le diagnostic, l'élaboration de la stratégie, la réalisation du programme d'actions et le suivi-évaluation.

A cet effet un site internet a été créé : www.agenda21mennecey.fr

Les comptes-rendus des débats, propositions et décisions prises lors des instances de concertation, seront mis en ligne.

Un **Comité partenarial** associant les élus municipaux, les représentants des associations locales, des établissements scolaires et des partenaires institutionnels, s'est réuni le 9 octobre. Y étaient représentés la DDT, la CCVE, le Département, la CCI de l'Essonne, l'ONF et le collège.

Le compte-rendu est disponible sur le site de l'Agenda 21.

Les Ateliers citoyens :

- ▶ 9 novembre 2012 : « La parole aux jeunes » - Maison des jeunes

Une ambiance studieuse, lucidité et sagesse ont caractérisé cet atelier. Tous les thèmes du développement durable ont été abordés avec une liberté d'expression et une réelle sincérité.

Conclusion : Les jeunes Menneçois sont sensibles à la biodiversité et à la protection des ressources naturelles. Si pour certains, il faut « sensibiliser », pour d'autres, il ne faut pas hésiter à « taxer » des « formules choc ».

Le même dilemme auquel les grands décideurs de ce monde, sont confrontés.



► **17 novembre 2012 :**
Conseil municipal des Enfants

Outre la tenue de l'Atelier jeunes, le Conseil municipal des Enfants va être impliqué. A la première réunion de ce Conseil, la démarche de l'Agenda 21 a été expliquée par Madame Jouda Prat et un groupe Agenda 21 a été constitué.



► **du 19 novembre au 10 décembre 2012,** cinq « Ateliers 21 Citoyens » se sont déroulés, ainsi qu'une rencontre avec les chefs d'entreprises.



Les Ateliers sont des lieux de réflexion et de travail qui permettent de mettre en lumière les **atouts** et les **faiblesses** de la Ville au regard des enjeux du développement durable. Notons que ces Ateliers se sont déroulés dans un climat serein, pour tous, l'intérêt général étant la priorité.

Ils ont eu pour thèmes :

- Les services aux citoyens et la solidarité
- La préservation des ressources naturelles
- La santé et le bien-être
- La protection des ressources naturelles
- L'aménagement du territoire



Formation des groupes de travail



Travail en groupe



Travail en groupe



Présentation des résultats



Présentation des résultats



Sélection des priorités



Sélection des priorités



Sélection des priorités



Le désengagement du Conseil Général de l'Essonne coûtera cher aux collectivités

La municipalité développe depuis plus de trente ans la création de places en crèche sur son territoire. Elle dispose aujourd'hui de 125 places de crèche accompagnées, financièrement, par les aides de la Caisse d'allocations familiales et du Conseil général, qui représentent 50% du coût global de la petite-enfance sur la ville.



Maison de la Petite Enfance "le chat botté"

Le Conseil général, présidé par le Parti Socialiste, a cru bon reconsidérer les aides accordées dans le cadre du financement des places en crèche. Le 2 juillet dernier, sans aucune concertation, un nouveau dispositif de financement a été voté par le Conseil général, qui consiste à financer forfaitairement les places et non plus à l'heure facturée. **Ce nouveau dispositif fait perdre aux communes du département des**

ressources considérables. Pour notre ville c'est 100 000€ de perte sur les 140 000€ apportés jusqu'alors par le Conseil général ! Ce manque à gagner représente l'équivalent de 10 places à supprimer ou à une hausse d'impôt de 1,5 % !

Cette nouvelle difficulté financière pour l'exercice 2013 s'ajoute aux nombreux désengagements de l'Etat. Les Mairies doivent faire face à nouveau à un désengagement qui peut à terme coûter cher à une commune comme Menneçy, qui souhaite pourtant maintenir ses services publics sans lever l'impôt.

Maintenir un service public de qualité avec du personnel diplômé, des locaux aux normes, des prestations exemplaires, va devenir mission



impossible dans les prochaines années si le Conseil général poursuit cette politique. Cette mesure met en danger la qualité du service public proposée aux Menneçois, c'est pourquoi, par notre action collective ou individuelle, il faut faire part de notre refus d'accepter cette délibération.

Nous demandons la mobilisation de tous pour que le Conseil général revienne sur ses positions en prenant conscience de l'impact d'une telle décision sur la qualité des services publics dédiés à la petite-enfance de demain !

Un nouveau centre de loisirs pour les enfants de 3 à 5 ans



Centre de loisirs des Myrtilles

L'accroissement à venir de la population menneçoise, consécutif aux programmes immobiliers en cours de réalisation, a fait l'objet d'une anticipation calculée et organisée sur les différents services de la ville.

Petite enfance, enfance et écoles seront, dès la fin de cette année, directement impactées.

Concernant les secteurs scolaire et périscolaire, les adaptations ont démarré dès 2010 avec la rénovation du groupe scolaire des Myrtilles, la reconstruction en 2012/2013 du groupe scolaire de la Verville et la modification de la carte scolaire.

Parallèlement, depuis septembre 2012, la mairie a connu un accroissement de la fréquentation du centre de loisirs Joseph Judith victime de son succès!

Pour satisfaire les besoins actuels et à venir des familles, il a été décidé d'ouvrir une deuxième structure d'accueil de loisirs, au sein de l'école maternelle des Myrtilles.

Dédiée aux enfants âgés de 3 à 5 ans, cette nouvelle structure implantée dans des locaux flambant neufs du groupe scolaire des Myrtilles qui avaient aussi été conçus dans cette perspective, va pouvoir accueillir **85 enfants. Il est dénommé Centre de loisirs "Maternelles" des Myrtilles.** Situé avenue de Neufville, l'accès se fait par l'école maternelle.

Le centre de loisirs Joseph Judith sera réservé aux enfants âgés de 6 ans à 12 ans, avec une capacité d'accueil de **135 places.** Il prend la dénomination **Centre de loisirs "Primaires" Joseph Judith.**



Des vacances joyeuses et animées!

Situé à proximité du complexe sportif Alexandre Rideau, l'accès se fait par le 1 chemin aux Chèvres.

Ainsi la capacité potentielle totale des deux structures d'accueil de loisirs est portée à 220 enfants, ce qui représente une augmentation de 60 % par rapport à 2012.

Cela permettra à la ville de bénéficier d'aides complémentaires de la Caisse d'allocations familiales, dans le cadre du contrat enfance jeunesse qui sera renouvelé pour 4 ans à compter de janvier 2013.



Vacances de la Toussaint

Accueil des enfants de 7h30 à 18h45 :

► en journée et en demi-journée les mercredis,

► en journée pendant les vacances scolaires,

Arrivée des enfants entre **7h30 et 9h00**, départ entre **16h30 et 18h45**.

► **Renseignements** au 01 64 57 02 77



Centre de loisirs Joseph Judith

L'équipe pédagogique propose tout au long de l'année des activités, sorties, animations, spécifiques à chaque tranche d'âge.

Ce programme est disponible dans le Guide "Enfance & Jeunesse 2013"

téléchargeable sur

► www.mennecy.fr.



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2013

Attention ! cette année les inscriptions scolaires débutent plus tôt, elles sont ouvertes du 14 janvier au 29 mars 2013 :

- ▶ les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- ▶ sur rendez-vous les samedis matins en téléphonant au service scolaire (Tél.01 69 90 73 58).

Ces inscriptions concernent les enfants rentrant en petite section de maternelle (nés en 2010) et les enfants rentrant au CP.

Documents photocopiés à fournir obligatoirement :

- ▶ justificatif de domicile sur la commune de Mennecey
- ▶ carnet de vaccination
- ▶ livret de famille
- ▶ jugement de divorce, le cas échéant.

Lire et Faire Lire dans les écoles

Pour la deuxième année, la commune a renouvelé sa convention avec l'association départementale « Lire et Faire Lire » permettant de recruter des retraités bénévoles pour faire la lecture aux enfants dans les écoles maternelles et primaires sur le temps de cantine.

Pour le moment les trois personnes qui ont répondu présentes interviennent dans les écoles de la Jeannotte, des Myrtilles et de la Verville, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

- ▶ **Si cette action vous intéresse, n'hésitez plus et contactez vite le service scolaire au 01 69 90 73 43.**

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants de Mennecey a été renouvelé par moitié et installé le 17 octobre dernier pour représenter ainsi les enfants de toutes les écoles de Mennecey.

Les enfants ont eu l'occasion de revêtir l'écharpe d'élus lors de la cérémonie du 11 novembre consacrée aux commémorations de l'armistice.

Le 28 novembre, les nouveaux élus ont été emmenés en car à Corbeil pour une visite de la cuisine centrale, organisée en collaboration avec le prestataire Elixir. Ils ont pu y découvrir la préparation des repas livrés dans les cantines et les crèches de Mennecey.

Le 1^{er} décembre ils se sont réunis pour la première fois en commission où ils ont pu présenter les projets pour lesquels ils ont été élus.



Nouveau en 2013 : des séjours à la mer et à la montagne pour les enfants et adolescents de 8 à 16 ans

La Mairie propose cette année des séjours d'hiver et d'été pour les 8-16 ans.

► Séjours pour les 8 à 11 ans :

- à Ancelle (Hautes-Alpes) du 9 au 16 mars,
- au Grau du Roi (Gard) du 17 au 31 juillet.

► Séjours pour les 12 à 16 ans :

- à Morzine-Les Gets (Haute-Savoie) du 9 au 16 mars,

- à St Jean-d'Aulps (Haute-Savoie) du 19 juillet au 2 août et du 3 au 17 août.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 février pour les séjours de ski et à partir du 17 mai pour les séjours d'été.



Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des familles.

Renseignements auprès du service scolaire :
Tél. : 01 69 90 73 42

Tarifs dégressifs : 10% pour le 2^e enfant,
20% à partir du 3^e enfant.

Rythmes scolaires : confusion, impréparation, dogmatisme et prise en otage des collectivités

A l'heure où cet article a été finalisé, le 10 janvier, la Mairie de Mennecey n'a encore reçu aucune information officielle de la part du Ministère de l'Éducation Nationale sur les modalités exactes de la mise en place de cette réforme voulue par le Gouvernement !

Depuis le mois de septembre, les Français assistent à une vaste représentation de tango, lors duquel les annonces, souvent contradictoires, se succèdent, sans pour autant déboucher sur quoi que ce soit de concret, alors même qu'une année scolaire se prépare d'une année scolaire sur l'autre, c'est-à-dire, dès le mois de septembre.

A l'heure qu'il est, le projet de décret du Gouvernement est désormais connu depuis quelques jours.

Monsieur Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale, l'a présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation où il a été très massivement rejeté par l'ensemble des votants qui représente les sachants concernant ces problématiques :

- 5 voix « pour »
- 30 abstentions
- 23 voix « contre »...

Malgré ce rejet massif d'une réforme non préparée, extrêmement coûteuse pour les collectivités, qui ne garantit pas le mieux-être et le mieux apprendre des enfants, ni d'ailleurs de meilleures conditions de travail pour la communauté éducative, le Ministre a décidé de passer en force, de mépriser l'ensemble des avis exprimés et d'imposer la mise en place de son dispositif.

Dans une démarche d'une infinie hypocrisie, le Gouvernement indique laisser le choix aux collectivités territoriales de ne pas appliquer ce changement des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2013 pour attendre celle de 2014.

Un choix qui n'en a que le nom...

Les collectivités qui décideraient de demander l'acceptation par l'Etat d'un tel report, se verraient privées de toute aide financière du Gouvernement dans le cadre de la mise en application d'un dispositif très coûteux pour elle, c'est-à-dire qu'elles seraient contraintes de faire porter aux seuls habitants, cette nouvelle dépense imposée par le Gouvernement.

Face à une telle hypocrisie et à une telle contrainte financière, il est plus que probable que, malgré un avis défavorable, notre commune soit contrainte d'accepter la mise en place dès 2013 de ce dispositif.

Ceci n'ira pas sans pénaliser lourdement de très nombreux Menneçois parmi lesquels les enseignants qui préféreraient majoritairement le statu quo.

Ensuite, cette réforme allongeant d'une heure (15h30-16h30) le temps passé dans les établissements scolaires par les enfants qui ne peuvent être récupérés par leurs parents, et ce temps étant désormais supporté par les services municipaux, il va sans dire que cela ne pourra se faire sans augmentation des coûts des accueils municipaux.

Enfin, la demi-journée du mercredi matin perdue sur les équipements sportifs et culturels, tel que le Conservatoire, ne pourra pas être récupérée à un autre moment et il va devenir extrêmement compliqué de faire tenir l'ensemble des créneaux associatifs sur nos gymnases, stades... sur un temps réduit de plusieurs heures hebdomadaires sans pour autant diminuer les créneaux alloués à chaque association...



4^{èmes} Journées Prévention & Sécurité Jeunesse

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, 1550 jeunes ont participé aux Journées Prévention & Sécurité Jeunesse 2012.

Face aux jeux dangereux exercés dans certaines cours de récréation ou à la maison, devant les problèmes d'ébriété ou autres conduites addictives rencontrés chez les jeunes et face aux risques engendrés (conduites routières risquées, infractions, nuisances, incivilités...) pour la 4^{ème} année consécutive, la Mairie de Mennecey a souhaité attirer l'attention de tous sur ces comportements dangereux.

Cet évènement, dont l'envergure est unique en France, s'est déroulé du 8 au 13 octobre 2012. Il a bénéficié d'une importante communication auprès des élèves de CM2 de Mennecey et de la C.C.V. E., des 5500 jeunes des 6 collèges et des 3 lycées de la CCVE.

Lors des deux premières journées, 550 élèves de CM2 ont été informés et sensibilisés sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet, aux jeux par strangulation, les risques sur la circulation en deux-roues et les risques ferroviaires.

Les deux jours suivants, 1000 collégiens ont été accueillis par groupes de 250 élèves. Après la diffusion d'un court-métrage, ils étaient orientés vers les différents ateliers d'information et les animations : sensibilisation aux risques ferroviaires, conduites addictives (drogue, alcool, internet...), prévention des MST, simulateurs de sécurité routière, gestes de premier secours, voitures-tonneaux et auto-chocs.

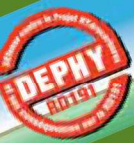
La journée du samedi était ouverte au public, enfants et parents, avec le tirage de la tombola dotée de



nombreux et importants cadeaux offerts par nos partenaires : permis de conduire, code de la route, billets TGV, places de cinéma et spectacles, téléphones portables avec abonnements...



**Prochain rendez-vous :
du 30 septembre au 5 octobre
2013 à Mennecey.**



Enquête publique Pour l'exploitation d'un quai de chargement au dépôt d'hydrocarbures de Cerny

Une enquête publique sera bientôt ouverte à propos du dépôt d'hydrocarbures de Cerny. A l'heure où ces lignes ont été écrites, les dates précises de cette enquête n'ont pas été communiquées.

Cette enquête portera uniquement sur l'impact de l'exploitation d'un quai de chargement de camions sur le voisinage immédiat du site. Elle sera basée sur un document que le public pourra consulter, une étude d'impact, rédigée par l'industriel qui demande l'autorisation d'exploitation.

L'étude et donc l'enquête publique ne porteront que sur le site lui-même, une partie du parc de citernes de Cerny, et sur les abords immédiats concernés par les entrées et sorties des camions (donc le ou les carrefours devant le site) et par les risques de pollution en cas de débordement d'un camion ou de rupture d'une canalisation.

Cette enquête publique ne concernera pas la circulation de camions sur le RD191 entre la N20 à Etampes et l'A6 au Coudray-Montceaux. C'est regrettable, car l'impact de cette exploitation y sera considérable. L'industriel a déjà fait part d'une activité estimée à 340 camions citerne semi-remorque à charger chaque jour, pour 2/3 de et vers la N20 et 1/3 de et vers l'A6.

C'est l'exploitant du RD191 qui est concerné par le bon fonctionnement du RD191 et cet exploitant est le Conseil général de l'Essonne. Le Conseil général de l'Essonne avait déjà émis un avis favorable à la circulation de ce flot de camions à l'occasion de l'instruction du permis de construire du quai de chargement. Ce permis a été accordé par l'Etat, représenté par le préfet



de l'Essonne, malgré un avis négatif de la commune de Cerny. Le Conseil général avait appuyé son avis positif avec une étude sur la circulation sur le RD191, une étude qui s'arrêtait à la limite entre Mennecy et Fontenay Le Vicomte. C'est incompréhensible et injustifié, mais rien n'obligeait le Conseil général à faire cette étude et un recours motivé par cette absence d'étude sur la traversée de Mennecy serait vain.

La commune de Cerny a un recours en attente de jugement au Tribunal administratif de Versailles contre le permis de construire, motivé par l'opacité de l'étude de danger du site. La CCVE a aussi

déposé un recours, motivé par l'absence de ce site dans le SCOT de la CCVE. Le SCOT est un document d'urbanisme obligatoire pour les intercommunalités. Ce document organise le territoire dans les volets urbanisme, transports, économie et environnement. Les résultats de ces deux recours ne seront pas connus avant mars et avril 2013.

Pour revenir à l'enquête publique à venir, chacun pourra y porter des observations, et pas seulement les habitants des communes riveraines du site. Mais les observations motivées par le trafic des camions sur le RD191, au-delà de quelques dizaines de mètres de l'entrée du site, seront ignorées par le commissaire enquêteur, aussi pertinentes soient elles.

Il nous restera l'action politique, centrée aujourd'hui autour de l'association DEPHY-RD191 présidée par Mme Marie-Claire Chambaret, maire de Cerny. Même si l'action n'est pas visible sur le terrain, l'association travaille quotidiennement auprès de l'administration (préfecture, ministère, défense nationale, ...) et des politiques.

L'association DEPHY-RD191 déplore cependant la neutralité bienveillante du Conseil général à l'égard de ce projet. Il faudra que chaque électeur s'en souvienne en passant dans l'isoloir aux prochaines élections territoriales.

Efficace et silencieux !

La ville s'est dotée d'un nouvel équipement "le Glutton", un engin "glouton" permettant d'améliorer les conditions de nettoyage de la voirie, en particulier en centre-ville. Cet équipement est mis en œuvre quotidiennement par les agents du Centre technique municipal.



3^{ème} Festival du Livre un succès grandissant !



Désormais bien installé, dans la durée et dans le paysage culturel d'Ile de France, le Festival du livre de Mennecey vient de boucler sa troisième édition et le bilan est en tous points positif.

Parmi les principales satisfactions, il faut relever la participation toujours plus importante de la jeunesse de la ville aux concours d'écriture organisés par la municipalité et les enseignants ; cette année ce sont plus de 1000 élèves, des classes de CM1 jusqu'aux secondes du lycée, qui se sont investis dans les oeuvres de l'esprit en rédigeant fables, poèmes, nouvelles ou en dissertant sur les impressions procurées par un tableau.

Ensuite, il faut relever le niveau de qualité atteint par les ouvrages candidats aux prix littéraires décernés par la ville à travers un jury de lecteurs ; les plus grands éditeurs français nous communiquent leurs meilleurs premiers romans et sont très attachés aux résultats obtenus par leurs "poulains".

La notoriété du Salon attire également de très nombreux auteurs, débutants ou consacrés, et cette année ce sont 130 écrivains qui ont été présents à Mennecey sur les deux journées, dont Jacques Ravenne, le parrain du festival, Elisabeth Reynaud, Karin Hann, Emmanuelle Friedmann, Philippe Bilger, Alain Baraton, David Emtton, Yves Bourdillon...



Les animations périphériques proposées aux visiteurs (Grande dictée, Quiz littéraire) les tables rondes organisées et présentées par Karin Hann, le Speed-éditing littéraire, le premier de France, ont également connu un grand succès.

Enfin, et pour la première fois cette année, le Festival du livre de Mennecey a aboli les frontières souvent artificielles de la culture en accueillant le grand peintre Claude Weisbuch, et en proposant deux concerts, l'un de jazz en ouverture et l'autre classique, autour de Claude Debussy, en clôture.

Les flonflons de la fête à peine éteints, les organisateurs se sont déjà remis au travail.



Le parrain du Festival Jacques Ravenne et David Emtton.

Les Lauréats 2012 :

Grand Prix de la ville : David Emtton, pour *Le secret de Dieu*.

Prix spécial du Jury : Emmanuelle FRIEDMANN, pour *Le rêveur des Halles*.

Prix de Villeroy : Yves BOURDILLON pour *Du trapèze au dessus des piranhas*.

Classes de seconde :

1^{er} prix : Adrienne Charrol, Louise Chassaing, Noémie Marques.

2^{ème} prix : Fiona Corre, Léa Sorretino, Stéphanie Coint.

3^{ème} prix : Julie Dupuis, Théo Lanneau, Sarah Piot.

Collège :

1^{er} prix : Malorie Cossez, Theilo Terrisse, Cassandre Dubreuil.

2^{ème} prix : Guillaume Léger, Marie Crétiert, Noëlie Mullard.

3^{ème} prix : Théo Sergheraert, Simon Prophète, Juliette Ferrière.

Primaires :

Classes de CM1 :

1^{er} prix : Océane Née (Verville).

2^{ème} prix : Andréas Menn (Verville).

3^{ème} prix : Clémence Brun-Goubert (Verville).

Classes de CM2 :

1^{er} prix : Gaëlle Jaune (Verville).

2^{ème} prix : Dimitri Davoine (Verville).

3^{ème} prix : Ludovic Hu (Jeannotte).

► Retrouvez toutes les infos sur le site : salondulivreidf.fr

Mennecy et Renningen chantent en chœur

Le Chœur de Villeroy de Mennecy et le chœur Randigae de Renningen se sont à nouveau réunis le 10 novembre dernier, pour interpréter la Messe de Rossini, sous la direction de Catherine Maffei professeur et chef de chœur au conservatoire municipal de Mennecy.

Un plateau exceptionnel constitué des solistes du chœur de Radio France a contribué à la pleine réussite de cette soirée. Ce concert a également été donné à Renningen le 24 novembre 2012.



Nous aurons également le plaisir d'accueillir le 23 mars 2013, dans le cadre du jubilé de notre jumelage avec Renningen, la chanteuse d'origine américaine « Gilda Solve » accompagnée des professeurs des classes modernes du conservatoire municipal Joël Monier, dans un répertoire de la grande époque du swing.

Le Conservatoire accueille trois nouveaux professeurs

Le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique à rayonnement communal Joël Monier s'enrichit de trois nouveaux professeurs qui contribueront au développement de notre école au service de la commune.

► Laetitia Lebacq

Comédienne pour l'enseignement de l'art dramatique, de la comédie musicale et des arts de la scène, metteur en scène.



Diplôme d'état de comédienne obtenu à l'école du Théâtre National de Strasbourg, Issue de l'école Claude Matthieu d'art et de la formation de l'acteur de Paris.

► Denis Grotsky

Professeur de piano, accompagnateur des classes instrumentales et de la classe de chant.



Titulaire d'une maîtrise de piano et de composition, ainsi que d'un doctorat de musicologie obtenu au conservatoire de Moscou.

► Evan Vercoutre

Professeur de guitare classique.



Titulaire du diplôme d'exécution de l'école normale supérieure de musique de Paris ainsi que d'un diplôme d'études musicales de guitare classique.



La 10^{ème} Comédie musicale !

Cette année, la Mairie prépare sa dixième comédie musicale. Ce projet avait été initié en 2002 suite à la naissance des contrats Temps libres financés par la CAF qui favorisaient des projets en direction des jeunes de 12 à 17 ans. En 2006, les contrats temps libres sont devenus des Contrats enfance jeunesse dans lesquels ces actions sont maintenues.

Ce 10^{ème} projet a pour thème Jean-Jacques Goldman et le spectacle a pour nom « TRACES ». Des castings ont eu lieu en septembre et octobre pour recruter des jeunes de 10 à 17 ans.

25 chanteurs, 12 à 15 danseurs ainsi que 10 musiciens proposeront une rétrospective de tous les meilleurs tubes de ce chanteur français devenu incontournable. 24 chansons mises en scène par Ghislain Renaud professeur au conservatoire de musique de la ville accompagné par Laetitia Lebacq (chant et théâtre) et Sandra Pinto Regal (danse) également professeurs au conservatoire.

170 heures sont consacrées en moyenne par chaque professeur à la préparation de ce spectacle avec une répétition par semaine le mardi

(danse) ou le jeudi (chant et musique), deux stages durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps et quelques répétitions le dimanche.

Quatre techniciens municipaux interviennent lors des stages et des spectacles afin d'orchestrer la régie son et lumière de chaque spectacle, ce qui représente 40 heures de travail par technicien.

Au total un budget de plus de 35 000€ est voté chaque année pour ce projet, ce qui en fait un des principaux axes de la politique culturelle municipale.

Ce budget comprend les salaires des professeurs et intervenants, les



arrangements musicaux, la location de matériel scénique et de sonorisation, les costumes, le maquillage, la SACEM...

Depuis trois ans, l'association StarMennecy accompagne également le projet avec la présence de la présidente Aurélie Delissanti à chaque répétition de chant. Elle co-anime bénévolement le projet avec les professeurs du conservatoire.





Groupe de 2 jeunes gens

Mennecy est connue dans le monde entier grâce à sa porcelaine !

En 1734, le céramiste François Barbin s'installe à Villeroy sous la protection du duc Louis François Anne de Neufville. Il produit des pièces en porcelaine dite « tendre », ne contenant pas de kaolin. La cassure en est cristalline et la couverte fragile se raye facilement au couteau. Le décor peint traduit le Siècle des Lumières et les jolis bouquets champêtres voisinent avec les thèmes d'Extrême-Orient.



Bol à bouillon

Quatorze années plus tard, suite à des travaux de rénovation menés au château, Barbin est conduit à se déplacer vers le village de Mennecy, rue du Puits Massé. L'entreprise y restera jusqu'en 1777 et produira jusqu'à deux cents pièces par jour, employant une centaine d'ouvriers.

La Municipalité, consciente de l'intérêt culturel de cette production locale, recherchée par les amateurs de la

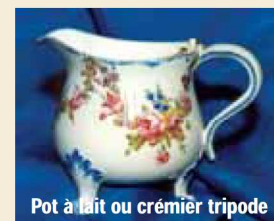


Pot à fard

céramique du XVIII^e siècle, a décidé de mettre en valeur la collection communale, classée Monument Historique par le Ministère de la Culture.

En octobre 2012 avec l'aide et les conseils de Nicole Duchon, Présidente de "Mennecy et son histoire", une vitrine d'exposition a été installée dans la salle du Conseil municipal en Mairie centrale.

Les pièces présentées, rassemblées depuis plus de trente ans, proviennent d'acquisitions faites au fil des ans, mais sont aussi l'expression de dons généreux de citoyens attachés au riche passé culturel de notre commune.



Pot à lait ou crémier tripode

► Pour toute visite commentée de cette collection : contacter le Cabinet du Maire tél 01.69.90.80.31.



Vitrine de la salle du Conseil



Vase à oreille

Remerciements aux donateurs :

- Madame Depierres
- Madame Nissen
- Madame Rostucher
- Madame Theffy
- Monsieur et Madame Lovy
- Monsieur Guy Chanon
- Monsieur Jean Féret
- Monsieur Claude Garro
- Monsieur Jacques Juan
- Monsieur Raynard



29 septembre
Pose de la 1^{ère} pierre
de l'école de la Verville



29 septembre
Festival Mennecey
Métal Park
Vulcain



29 septembre
Vernissage du Salon du Petit format
"Les Artistes de notre région"

6 octobre
Ecole de la Jeannotte
Inauguration de l'agrandissement de la bibliothèque



6 octobre
Christelle Chollet
"L'Entubée"



9 octobre
remise des prix
du concours des
balcons fleuris
à la Résidence Gauraz





12 et 13 octobre

Le Jour de la Nuit

Randonnée nocturne à la découverte de la faune du Parc de Villeroy



13 octobre

Visite du Château de Malmaison et du Château de Saint Germain en Laye

avec le Pôle Loisirs découvertes



16 octobre

Concert des Lauréats du Conservatoire

et remise des diplômes

20 octobre
Remise des récompenses aux meilleurs bacheliers Menneçois



22 octobre

Tournage du film "La Grande Boucle »

avec Clovis Cornillac

23 octobre

Déjeuner-croisière sur la Seine

organisé par le CCAS





23 octobre
Le cross des écoles

1^{er} au 4 novembre
mise en place
du pont-rail
de la future déviation
qui permettra la suppression du passage à niveau de la gare.



9 novembre
Sister Act au Théâtre Mogador
avec le Pôle loisirs Découvertes



9 au 13 novembre
Exposition sur la Grande Guerre
Beau succès pour cette 1^{ère} exposition qui a accueilli 1750 visiteurs dont 660 scolaires (15 classes du CE2 à la 3^{ème})



M le Maire et M Sandrin, Maître de cérémonie

11 novembre
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
célébrée conjointement et successivement à Fontenay le Vicomte, Ormoy et Mennecey





2 au 17 novembre

Semaine du Japon à la médiathèque

Ateliers Ikebanas et Mangas



15 novembre

Thé dansant dînatoire

" Soirée Beaujolais "



18 novembre

**Messe de la Ste Cécile
et remise de la médaille
de la ville à Jean-Philippe Chollet.**

Jean-Philippe Chollet, pianiste-organiste,
accompagnateur de l'Ensemble vocal de
Menecy, chef de chœur et accompagnateur
du groupe chantant de l'Eglise Saint-Pierre,
depuis 35 ans !!



16 novembre

Les Monologues du Vagin



23 novembre

Collecte pour la Banque alimentaire

organisée par le Rotary Club de Mennecey Val d'Essonne à Intermarché



24 novembre

Inauguration de la "Résidence Cézanne"



24 novembre
Conte de Noël
pyrotechnique



1^{er} décembre

Marché de Noël **Chapelle Ste Claire**

organisé par les bénévoles de la Paroisse au profit de l'association St Vincent de Paul



24 et 25 novembre

20^{ème} Marché de Noël



1^{er} décembre

Spectacle du Cirque Bouglione

avec le Pôle loisirs Découvertes



1^{er} décembre

Vente d'artisanat du Mali

par l'association Mennecey-Echanges-Boni au profit des enfants de Boni



1^{er} décembre

Le carnaval des animaux (Camille Saint-Saëns) et Le petit tailleur (Tibor Harsanyi)



5 décembre

Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France »

pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



9 décembre

Concert Shigeko Hata & Magnifica Brass Quintet



11 décembre
Repas de Noël
pour les résidents de Gauraz



12 décembre
Noël des enfants du personnel municipal et du centre de loisirs

13 décembre

La Restauration municipale a fait don aux Restos du cœur de près de 700kg.



17 décembre
Conservatoire
concert de Noël des juniors



16 décembre
Concert Golden Gate Quartet

18 décembre
Fête de Noël
à la crèche Jean Bernard





**18 et 19 décembre
Repas de Noël
du "Bel Age"**



**22 décembre
Concert de Noël**
par l'Ensemble vocal et la Société
musicale de Mennecey



**31 décembre
Fête de la Saint-
Sylvestre**
organisée par le CCAS - Spectacle
de transformistes suivi d'un gouter-
cocktail



**7 janvier 2013
Le conseil municipal
souhaite une bonne année avec
café et croissants aux usagers de
la SNCF**

Portrait d'Élu



Marie-Claire Cutillas Adjointe au Maire

Mariée, mère de deux enfants, Marie Claire Cutillas a posé ses valises à Mennecy en 1969. Tout d'abord dans le quartier du Bel Air, puis rue de la République.

Depuis son arrivée, elle n'a cessé d'être active. Le bénévolat elle connaît. Elle fait ses premiers pas dans ce domaine en tant que parent d'élève, mais aussi au sein de l'association des locataires du Bel Air.

En 1981, elle rejoint la paroisse. Un autre engagement l'attend en 1995 en acceptant de figurer sur la liste de Xavier Dugoin et Jean-Jacques Robert.

Elle entrera au Conseil municipal en 1996 à la Commission Culture et c'est à ce titre qu'elle participe à l'échange humanitaire avec le Mali. Son autre cheval de bataille les nuisances de la papeterie. Que de chemin parcouru depuis!

Aujourd'hui elle oeuvre au sein du CCAS et gère l'intégralité des 3 jumelages en liaison avec le comité de Jumelage créé en 2001.

Mennecy Actualités : Quel sera votre grand rendez-vous de 2013 ?

Marie-Claire Cutillas : Les 22, 23 et 24 mars, nous célébrerons à Mennecy, les 30 ans de jumelage avec Renningen. Ce sera en moment festif auquel la population sera très largement conviée. En mai, nous recevrons nos amis anglais et en juin, nous sommes attendus à Occhiobello pour fêter les 10 ans de jumelage.

M.A : Ces échanges sont ils ouverts aux scolaires ?

M. C. C. : Oui bien sûr. Chaque année la Mairie favorise ce type de déplacements et nous pouvons être particulièrement satisfaits du partenariat entre nos conservatoires, sans oublier les rapprochements avec les clubs sportifs. Je viens d'ailleurs d'être sollicitée par un jeune qui veut travailler en Allemagne cet été. Une démarche intéressante que nous allons accompagner.

M.A : Vous oeuvrez également dans le domaine du social auprès du CCAS mais aussi dans l'accompagnement des résidents de Gauraz ?

M. C. C. : Nous avons essayé d'apporter des réponses les plus complètes possibles au CCAS. Nous avons 16

aides à domicile agréées qui apportent aux personnes âgées en fonction de leurs besoins, l'aide nécessaire à l'entretien du logement, à la toilette, aux courses etc. D'ailleurs, la navette rencontre un gros succès et vient compléter l'offre. En ce qui concerne la Résidence Gauraz nous avons mis en place plusieurs ateliers, sans oublier les anniversaires et les balcons fleuris.

M.A : Quelles sont les autres actions du CCAS ?

M. C. C. : Le Service Logement est certainement celui qui est le plus sollicité, nous avons près de 300 demandes en attente. Une situation qui devrait se débloquer grâce à l'initiative du Maire d'avoir engagé un plan de construction de logements sociaux. Parallèlement, nous proposons aux personnes de plus de 60 ans inscrites au CCAS, 6 thés dansants dont deux dinatoires, un repas de fin d'année (500 inscrits cette année), des sorties et voyages. Pour conclure, je voudrais rendre hommage aux bénévoles du groupe "Accompagn'âge" qui rendent visite aux personnes âgées, au Rotary Club de Mennecy Val d'Essonne et au Lion's Club d'Evry pour leur soutien.

Bel Age

L'agenda du " Bel Age "

► **Mardi 22 janvier : Thé dansant ***
à partir de 15h - Salle Michel -Ange
Renseignements et inscription au CCAS - Tél. : 01 69 90 61 90

► **Samedi 9 février : Les Menneçois retraités de plus de 60 ans (inscriptions au CCAS) sont invités au spectacle « Les Dassin d'Odessa »**



à 15h au Théâtre Jean-Jacques Robert
Inscription avec le coupon réponse reçu du CCAS - dans la limite des places disponibles (250).
Renseignements et inscription au CCAS - tél.: 01 69 90 61 90

► **Mardi 19 mars : Thé dansant ***
à partir de 15h - Salle Michel -Ange
Renseignements et inscription au CCAS - Tél. : 01 69 90 61 90

► **20 au 27 avril : Séjour à Menton**
Renseignements et réservation au CCAS - Tél. : 01 69 90 61 90

* Tarifs des thés dansants :
- Gratuit pour les Menneçois retraités de plus de 60 ans.
- 6€ pour les conjoints non retraités.
- 12€ pour les extérieurs.

30^{ème} Anniversaire du jumelage avec Renningen

Les 22, 23 et 24 mars prochains, les villes de Mennecey et Renningen renouvelleront leur serment de jumelage à Mennecey.

La cérémonie des signatures se déroulera au théâtre J. J. Robert le samedi 23 mars dès 9h, en présence du Maire de Mennecey, des Maires et représentants de Renningen, Occhiobello et Countesthorpe, du

président de l'association Mennecey Jumelage, des familles d'accueil, et de tous ceux qui font vivre le jumelage. Une première cérémonie de renouvellement a eu lieu à Renningen en Mai 2012.



Stands de Renningen et Occhiobello au Marché de Noël de Mennecey 24 et 25 novembre 2012

Pour la 1^{ère} fois cette année, Mennecey a accueilli les stands de Renningen et Occhiobello offrant ainsi aux Menneçois l'occasion de découvrir les produits de leur région.

Un échange très chaleureux de l'avis de tous, à renouveler l'année prochaine!



Présence

électronique

T.V • HIFI •
MULTIMEDIA • ANTENNE
ELECTROMENAGER

**4 - 6 rue Lavoisier (derrière Mcdonald's)
MENNECY - 01 69 90 51 61**

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 19H

**TV - HIFI - SON - ELECTROMENAGER - MULTIMEDIA
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - LUMINAIRES**

La "Maison de Famille - Les Etangs" Une équipe mobilisée pour le bien-être de ses résidents

La résidence "Maison de Famille - Les Etangs" est une maison de retraite médicalisée (E.H.P.A.D.) pouvant accueillir les personnes seules et en couples, autonomes ou dépendantes, pour des séjours de courte et longue durée. Ouvert en 2008 , cet établissement est géré par le groupe "Maisons de famille" depuis octobre 2010. Il dispose d'une unité spécialisée dédiée à l'accueil des personnes souffrant de la Maladie d'Alzheimer.

Mennecy Actualités a rencontré Madame Bernadette Forest, Directrice de cette résidence, qui s'emploie avec son équipe à offrir confort de vie, soins, écoute à leurs 91 résidents.

Mennecy Actualités : *Dès le franchissement du seuil de votre résidence, on perçoit combien votre devise " Chez nous, vous êtes chez vous " se décline au delà des mots. Quels sont les spécificités et atouts de votre établissement ?*

Bernadette Forest : *S'agissant d'une maison de retraite médicalisée, nous disposons d'une équipe médicale composée de cinq infirmières dont une coordinatrice, trois médecins salariés qui assurent le suivi des résidents, avec la présence d'un médecin du lundi au vendredi, un kinésithérapeute, une psychomotricienne et un psychologue à temps plein, un orthophoniste et un pédicure extérieures deux fois par semaine. Et bien sûr une équipe de soin présente 24h/24 (aide-soignante et aide médico-psychologique) comptant 23 soignants diplômés dont deux chefs d'équipe.*

Deux dentistes de Mennecy interviennent dans notre cabinet dentaire.

Nous veillons particulièrement à la qualité du service hôtelier, via notre responsable de l'hôtellerie, et de la restauration grâce à notre cuisine autonome qui s'approvisionne en produits frais et assure un service à l'assiette, comme au restaurant. Un agent technique et une lingerie interne contribuent aussi à notre qualité de service.

Tout est inclus sauf le coiffeur, l'esthéticienne et le pédicure, intervenants extérieurs présents deux fois par semaine.

Nos résidents peuvent recevoir des visiteurs tous les jours de l'année même les dimanches et jours fériés.



M. A. : *En septembre 2012, vous avez inauguré une salle "Snoezelen" au sein de votre service Alzheimer . Quelles approches et thérapies non-médicamenteuses mettez-vous en oeuvre dans votre établissement pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?*

B. F. : *"Aide-moi à faire seul" est la finalité de la méthode d'éducation de l'enfant développée par le médecin anthropologue Maria Montessori au début du XXème siècle, qui a été adaptée pour l'approche de la personne âgée et plus particulièrement atteinte de la maladie d'Alzheimer, par le neuro-psychologue Cameron Camp, dans les années 1990.*

Cette méthode, qui permet d'améliorer le mieux-être des personnes présentant des troubles cognitifs et de valoriser le rôle des accompagnants, se présente en quatre points :

- ▶ *créer des programmes d'activités pour optimiser, maintenir les capacités restantes, voire même réapprendre certains gestes,*
- ▶ *permettre aux personnes âgées d'être les plus indépendantes possible, capables de*

faire des choix tout en étant traitées dignement et avec respect et tout en gardant l'estime d'elles-mêmes avec un sentiment d'existence.

▶ *gérer et réduire les troubles du comportement, diminuer la prise de médicaments.*

▶ *valoriser le rôle de tous les accompagnants et réduire ainsi le burn-out et le turn-over des professionnels.*

C'est dans ce cadre que s'inscrit la technique Snoezelen, mise en oeuvre depuis mai 2012 dans notre maison, dotée d'une salle multi-sensorielle..

Pour cette salle Snoezelen, douze soignants se sont investis dans une formation spécifique, dont deux référentes qui organisent l'utilisation de la salle au quotidien pour les résidents de l'unité "Alzheimer", selon un planning défini et adapté à chaque résident.

Le 5 décembre 2012 nous avons eu l'honneur de recevoir le professeur américain Cameron CAMP, créateur de l'adaptation de la méthode Montessori aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Venu des Etats Unis pour visiter des établissements en France, Belgique et Suisse, nous fûmes le premier établissement français, ayant adopté cette méthode, que le Professeur a visité !

M. A. : *Comment concevez - vous l'accompagnement de vos pensionnaires au quotidien ?*

B. F. : *L'accompagnement de nos résidents s'effectue au plus près de la vie à domicile dans le cadre d'une vie en collectivité, en communauté.*



Mme Forest et le Professeur Camp



Nous pratiquons un accompagnement individualisé adapté au "projet de vie personnalisé" - tant sur le plan psychologique, que médical et hôtelier - élaboré par l'équipe de soin à partir de l'histoire de vie de chaque résident. Cet accompagnement personnalisé pour objectif de maintenir le bien-être et l'autonomie de chacun.

Dans cet état d'esprit les animaux domestiques sont acceptés, à condition que le résident et sa famille prennent en charge les soins de l'animal.

M. A. : Quelles activités et animations leur proposez-vous ?

B. F. : De nombreuses animations et activités sont proposées tout au long de l'année, en interne avec notre animatrice ou avec des intervenants extérieurs (groupes de chant, danse, prière, ainsi que des sorties régulières avec notre minibus (à la mer, au restaurant, au zoo, à Paris, courses dans centres commerciaux) y compris avec les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.

Des activités thérapeutiques en petits groupes avec la kinésithérapeute, la psychomotricienne, la psychologue, se déroulent dans un esprit ludique : boccia, gymnastique douce, gymnastique dynamique, groupe équilibre, billard...

Un pôle thérapeutique a été créé pour développer de petits ateliers dédiés aux personnes des unités protégées dans le sens de l'accompagnement par la méthode Montessori adaptée à ces personnes.

Ces activités ont également un objectif rééducatif pour le maintien de l'autonomie physique et mentale.

M. A. : Maintenir le lien social, vous ouvrir sur l'extérieur, entretenir des liens intergénérationnels contribuent aussi au bien-être de vos résidents. Quels sont vos actions et projets dans ces domaines ?

B. F. : C'est avec plaisir que nous participons aux événements de la commune de Mennecy : repas de Noël, visites culturelles, spectacles..., sans oublier les baptêmes en hélicoptère et le feu d'artifice le 14 juillet dernier !

Les années précédentes, plusieurs rencontres ont été organisées avec les élèves de l'école de la Jeannotte : visite de l'exposition sur la journée de la femme et rencontre avec les dames de la résidence, journée « chasse aux œufs de Pâques », participation à la kermesse avec partage des jeux d'adresse, concours de calcul et d'orthographe...

En 2013, nous souhaitons renouveler les liens avec des écoles de Mennecy afin de développer d'autres rencontres intergénérationnelles.

Dans le même esprit, nous aimerions aussi accueillir des élèves du conservatoire municipal.

M. A. : Vous êtes entourée d'une équipe de professionnels que l'on ressent, quelque soit leur domaine de compétence, très attentifs aux désirs de vos résidents et investis dans leur bien-être. Ce ressenti doit aussi être un grand réconfort pour les familles. Cette qualité de services et ce confort de vie ont un prix.

B. F. : Ce bien-être a une valeur, une prise en charge de qualité a un prix. Notre maison bénéficie, comme tous les EHPAD, des aides de l'Agence régionale de santé et du Conseil général de l'Essonne.

Il est évident que ce niveau de prestations, d'organisation et un accompagnement dans cet état d'esprit fait que nous nous situons dans la fourchette haute des prestations, mais il me semble que le bien-être de la fin de vie de ses parents le mérite bien.



Lors de nos recrutements de personnel, nous recherchons bien évidemment la compétence, le professionnalisme. Mais à formation et à diplôme égal, nous choisissons des personnes qui ont une réelle envie de travailler avec nous dans ce contexte.

Chacun joue un rôle dans le bien-être, l'autonomie, le confort de vie des résidents : qu'ils soient soignants, agents de service hébergement, lingère, cuisinier, secrétaire, tous y participent !



Animation "Afrique"



Rencontre avec les élèves de l'école de la Jeannotte



13 rue du Petit Mennecy - 91540 Mennecy
Tél : 01 64 57 00 38
courriel : lesetangs@maisonsdefamille.com
www.maisonsdefamille.com

Recensement 2013



Comme chaque année un nouveau recensement partiel de la population menneçoise sera effectué en 2013 à l'initiative de l'INSEE. Ce recensement sera réalisé du 17 janvier au 23 février 2013 sur un échantillon de la population. Chaque foyer concerné recevra au préalable un courrier d'information de Monsieur le Maire précisant le passage des agents recenseurs. Ces agents, accrédités par la mairie, munis d'une carte officielle avec photographie, se rendront au domicile des foyers.

Cette consultation nationale présente un caractère obligatoire auprès de la population concernée, et bien évidemment, de la qualité de la collecte du recensement dépend directement le calcul correct de la population légale de la commune. Les informations recueillies restent évidemment confidentielles.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

► **Bernadette Malsoute** tél : 01 69.90.80.32 (Service recensement)

Merci par avance de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

Sortie du territoire

Suite à la circulaire ministérielle du 20 novembre 2012, les autorisations de sorties du territoire (individuelles et collectives) délivrées par la mairie sont supprimées depuis le 1er janvier 2013.

Ainsi, un mineur de nationalité Française pourra franchir les frontières à condition d'être muni soit de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité, et d'un visa le cas échéant, selon les exigences du pays de destination.

De même les autorisations de sorties du territoire concernant les mineurs de nationalité Française effectuant des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances ne sont plus nécessaires.



Naissances

COUPE Matthias le 18/08/2012 • **LONGREE GROSSO Giulia** le 19/09/2012 • **DAVID Valentin** le 21/09/2012 • **FORTEPAULE Jean** le 21/09/2012 • **LE DRET Loann** le 24/09/2012 • **JOSSÉ Clément** le 25/09/2012 • **DICKO Madio** le 04/10/2012 • **BOSEY BONKALA Matthéo** le 02/10/2012 • **COURTAT CHENU Manon** le 01/10/2012 • **PERLÉ ROUILLIER Djibril** le 01/10/2012 • **BEL-KHIR Riles** le 02/10/2012 • **MAKANI Eliot** le 08/10/2012 • **HADRI Elyès** le 12/10/2012 • **TERRA Satine** le 10/10/2012 • **CHAUX Mathilde** le 14/10/2012 • **CABANES Tiago** le 16/10/2012 • **CLARIN Valentin** le 17/10/2012 • **PALVADEAU Colleen** le 15/10/2012 • **CARMENT Louise** le 25/10/2012 • **VETU Camille** le 02/11/2012 • **CHOUIKHA Meriem** le 06/11/2012 • **BOVET Clément** le 11/11/2012 • **SIMON Armel** le 13/11/2012 • **DUFAIL Nolan** le 16/11/2012 • **LE GALL Alice** le 15/11/2012 • **LOMPREZ Andrea** le 22/11/2012 • **DUGUY Elise** le 06/12/2012 • **PIGOREAU Inès** le 20/12/2012 • **ACQUART Aléssia** le 22/12/2012 • **FLEREAU Maëlya** le 23/12/2012 • **BALIGAND Hugo** le 26/11/2012 • **LE NET Gaspard** le 28/12/2012 • **RAKOVIC Edine** le 30/12/2012

Mariages

MBOMA Guy & GOMES PINA AGUIAR Janice le 22/09/12 • **TESTE Jean-Pierre & NOÉ Isabelle** le 22/09/12 • **VANHAECKE Nicolas & CONCEICAO SANTOS Sonia** le 29/09/12 • **GHERBI M'Ahamed & ROUSSELET Emmanuelle** le 22/10/12 • **BEUGNON Claude & BERTHIER Marie-Christine** le 24/11/12 • **LEFÈVRE Bastien & KORCHAGINA Olga** le 01/12/12

Décès

ROZE Claude le 23/07/12 • **GHISALBERTI Jean-louis** le 13/06/12 • **AMELINA Alexandra** le 31/07/12 • **HALLART Mireille** le 06/08/12 • **ESPIG Fernande** le 13/08/12 • **AUBRY Michaël** le 18/08/12 • **BROCARD Christian** le 22/08/12 • **LAURENT Jeanne** le 25/08/12 • **GAUTIER Jeanine** le 30/08/12 • **VEILLEROY Andrée** le 02/09/12 • **THAN TRONG Nam** le 20/09/12 • **ZAROLI Rina** le 23/09/12 • **LARDY Marie-Thérèse** le 25/09/12 • **CADOUX Denise** le 07/10/12 • **KRIKORIAN Sourène** le 26/09/12 • **BARBARAY Marc** le 03/10/12 • **LE HOUÉROU Gustave** le 02/11/12 • **SURGIGOF Jeannine** le 02/11/12 • **PIGNOLET Michel** le 02/11/12 • **KLINGER Andrée** le 05/11/12 • **ROUSSEL Gilberte** le 05/11/12 • **CARLESIMO Americo** le 08/11/12 • **LEDEZ Ginette** le 11/11/12 • **GOUBIN Claudine** le 03/12/12 • **GRIMAULT Claire** le 08/12/12 • **DELAUNAY André** le 08/12/12 • **FRANÇOIS Fernande** le 18/12/12 • **ALLARD Patricia** le 20/12/2012 • **HEMON Maurice** le 23/12/2012 • **MARTEL Marie** le 25/12/2012 • **MAZZIER Jean** le 26/12/2012 • **ROMAT Paulette** le 29/12/2012 •

13^{ème} challenge des Papilles d'Or

1^{er} prix Boulangerie décerné aux Traditions Gourmandes



Yves Tamarcaz (2^{ème} à gauche)

Le restaurant « Le Chalet de Mennecey » sur M6

Norbert et Jean, finalistes de Top Chef 2012, revisitent les plats savoyards du Chalet !

Le duo de chefs relève un défi destiné à régaler les amateurs des plats gourmands et copieux de la saison hivernale : cuisiner en version light certaines des meilleures spécialités savoyardes.

La raclette, les fondues de fromage et les gobelets de vin chaud sont caloriques... Norbert et Jean, avec l'aide

de Laurent,, essaient donc de réduire le nombre de calories des menus que ce dernier a mis en place pour les clients de son établissement.

► Diffusion le samedi 16 février à 12h30 sur M6 !



Laurent Lebulzulier, entouré de Norbert et Jean

Les nouveaux commerçants



Midas Entretien et réparation VL et VUL (voitures et utilitaires légers)
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 18h00.
5 rue Jean Cocteau ZAC Montvrain 2

► Tél : 01 60 78 95 69 - Courriel : 1500@midasfrance.net



Restaurant Le Grill Cuisine traditionnelle
L'équipe vous accueille tous les jours sauf dimanche.

► Horaires : de 12h à 15h et de 19h à 23h
Tel : 01 69 90 09 09
ZAC Montvrain II - CD 153



Opticien KRYS Depuis début 2012, Monsieur Willy POIRIER a repris le magasin d'optique de Monsieur Claude ROBLIN. A votre disposition de nouvelles collections, et un nouveau service : la basse-vision (aide aux personnes mal-voyantes... DMLA).
Centre commercial Paul Cézanne, 47 Bd Charles de Gaulle.

► Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

L'Atelier d'Aurélie s'agrandit



► Centre Commercial de la Verville
Horaires : Mercredi au Samedi 10h à 12h30 - 15h30 à 19h.
Dimanche 10h à 13h. - Tél. : 09 61 38 74 19

Escrime Stage "Sport Adapté"

Devenu une tradition depuis cinq années, le stage accueillant les jeunes de l'Institut Médico Educatif du Val d'Essonne s'est tenu la deuxième semaine des vacances de la Toussaint.

Cinq groupes d'âge (allant de 7 à 18 ans), un par matinée, se sont succédés en alternant des exercices de coordination, de motricité concoctés par Maître Nicolas Henriot.

C'est avec enthousiasme, énergie et bonne humeur que les jeunes stagiaires se sont initiés pour les uns ou

perfectionnés pour les autres, aux rudiments de l'escrime avec l'aide et les encouragements de leurs éducateurs.



Vie pratique



Fermeture provisoire du Tabac-Presses du Bel Air pour travaux

Le tabac Presse du Bel Air sera fermé du 14 janvier au 3 février 2013 inclus pour travaux de modernisation et de remise aux normes, notamment accès aux personnes à mobilité réduite. Stéphane Guittard vous donne rendez-vous pour la réouverture !
▶ 6-7, avenue du Bois Chapet.

Pharmacies de service de garde les dimanches et jours fériés



Dimanche	Pharmacies	Adresse	Téléphone
▶ 13/01/13	Pharmacie de la Mairie	5, rue de la Croix Boissée	01 64 57 00 36
▶ 20/01/13	Pharmacie de la Jeannotte	10, avenue de la Jeannotte	01 64 57 12 33
▶ 10/03/13	Pharmacie du Bel Air	3, avenue du Bois Chapet	01 64 57 02 88
▶ 24/03/13	Pharmacie de la Verville	Centre commercial de la Verville	01 64 99 81 85
▶ 08/05/13	Pharmacie de l'Avenir	47, boulevard Charles de Gaulle	01 69 23 40 93
▶ 12/05/13	Pharmacie de la Mairie	5, rue de la Croix Boissée	01 64 57 00 36
▶ 19/05/13	Pharmacie de la Jeannotte	10, avenue de la Jeannotte	01 64 57 12 33

Pour les urgences de nuit, contactez la gendarmerie au

▶ 01 64 57 22 22 qui vous communiquera l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche.

Du nouveau dans la relation clientèle

Pour toute question relative au service ou à la gestion du compte clientèle :

▶ N° Cristal : 0 977 409 430 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h.

En cas d'urgence 24h/24 :

▶ N° Cristal : 0 977 429 430 (appel non surtaxé)



Les médaillés d'honneur de la ville - Promotion 2012

Le 1^{er} décembre 2012, comme chaque année depuis 2008, la Mairie a honoré plusieurs Menneçois, en leur remettant la Médaille d'honneur de la ville, au titre de leur implication actuelle et passée dans la vie locale ou associative, ou qui portent haut les couleurs de Mennechy dans des compétitions sportives. Les diplômes d'honneur du travail ont également été remis au cours de cette cérémonie.

Les médaillés d'honneur de la ville et les médaillés du travail entourés du Maire, du Maire honoraire et de conseillers municipaux.



► **M. Amar Azzouza** - Engagé à 21 ans dans le 11^{ème} régiment d'Artillerie Coloniale, a ensuite rejoint le 10^{ème} RAMA dans le sud d'Alger puis les commandos aéroportés, bérets bleus jusqu'en 1962. Porte-drapeau de l'Union nationale des Combattants, depuis 4 ans.

► **Mme Wiltraud Bazot** - Franco-allemande et menneçoise depuis plus de 40 ans, vice-présidente de Mennechy Jumelage, s'est investie dès les prémices des fiançailles avec Renningen et depuis 33 ans, dans les nombreuses activités du jumelage. Dispense des cours d'allemand à l'Espace culturel.

► **M. Jean-Louis Bordenave** - Menneçois depuis 1975, Guide officiel des Aqueducs de Mennechy au sein de l'association Eaux et Fontaines, Président du Club Informatique Menneçois depuis 2006.

► **Mme Jacqueline Bouchery** - Installée à Mennechy en 1976, a créé en 1977 le Groupe Scouts de France de Mennechy, membre de Mennechy Jumelage, a présidé le Club de Bridge pendant 15 ans, Présidente de Mennechy Echange Boni depuis 2010, Présidente du Club Inner Wheel à Evry/Corbeil (ONG de femmes la plus importante dans le monde).

► **M. Jean-Paul Brunet** - a servi 28 mois en Algérie et Tunisie, secrétaire depuis 2001 du comité FNACA de Mennechy (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et son porte-drapeau depuis plus de 13 ans. Menneçois depuis janvier 1979.

► **M. Jean Deneuille** - Après son service militaire en Allemagne, au 24^{ème} Bataillon de chasseurs portés, a ensuite été rappelé en 1956 au 9^{ème} RIMA en Algérie. Installé à Mennechy depuis 1963, Ancien Combattant Président de l'ACPG CATM depuis 2007, il est son Porte Drapeau depuis 35 ans !

► **M. Jean-Pierre Gorgeard** - Principal du Collège Parc de Villeroy de 2008 à 2012, a initié de nombreuses activités, notamment en partenariat avec la Mairie : atelier théâtre avec Maria Machado sur les traces de Roland Dubillard, classe de théâtre avec Laetitia Lebacqz, spectacle sur la Résistance, classe européenne anglais, Journées Prévention et Sécurité Jeunesse. Actuellement Proviseur du Lycée Langevin à Ste Geneviève des Bois.

► **Mme et M. Guédrón** - Respectivement enseignante à l'école élémentaire des Myrtilles, et chef de projet "Ariane 6" au CNES, ont permis à la Mairie de récupérer, au profit des écoles et de plusieurs sites administratifs, une grande partie du mobilier des bureaux du CNES, disponibles suite à leur départ du site d'Evry.

► **MM. Charles Martin et Romain Devos** - A bord de leur Twingo Renault Sport R1 ils rêvent de gravir les échelons et de vivre de leur passion : le rallye automobile. Après une première brillante participation en 2011 au championnat de France des rallyes junior, leur saison 2012 s'est terminée par leur victoire au Twingo Trophy R1 ! Malgré leur victoire au Touquet, le titre de Champion de France Junior échappe de très peu à ces deux jeunes

menneçois, âgés de 23 ans, suite à abandon au Rallye du Var sur une casse moteur.

► **M. César Pépin** - Jeune Menneçois pratiquant le Full Contact depuis 6 ans, après avoir remporté, depuis 2008, plusieurs titres de champion et vice- champion d'Ile de France et en Coupe de France, a remporté en juin 2012, à 22 ans, le titre de Champion de France de Full Contact.

► **Mme Isabelle Paul** - Parent d'élève de l'école de la Jeannotte, a offert 55 ordinateurs et 35 écrans plats récupérés auprès de son employeur, en les sauvant du rebut.

► **Mme Josiane Renault** - Professeur d'anglais retraitée, Présidente depuis 2000 de l'association Renaissance et Culture qui dispense aux adultes des cours gratuits de français et de mathématiques.

► **M. Marc Ubéro** - Initiateur de tir à l'arc pendant 10 ans, bénévole actif de l'association Mennechy Animation Tourisme, Porte Drapeau de l'Union Nationale des Combattants.

► **Le Père Jacques Vallet** - Curé de Saint-Pierre de Mennechy de 2003 à 2011. « le Parisien » a découvert les joies du jardinage et des confitures (généreusement distribuées sous l'appellation « Les confitures du Curé ») puis a quitté le presbytère de Mennechy pour prendre en charge le secteur de La Ferté Alais et résider à Ballancourt. Vicaire Episcopal, il est parmi les proches conseillers de Mgr Dubost, Evêque d'Evry.

Dérapages du Parti Socialiste à Mennecey ...

La majorité municipale qui a toujours travaillé au seul service des Menneçois, dans le sens de l'intérêt général et en continuant à tendre la main à la minorité, est surprise par l'attitude et les positions soutenues depuis quelques mois par les élus d'opposition du groupe du Parti Socialiste.

Aucune proposition concrète et/ou réaliste, un refus de principe de tout ce qui est fait pour la commune, la recherche systématique de l'opposition à tout prix et depuis maintenant quelques mois, une agressivité une médisance et des attaques personnelles incessantes.

Pourquoi autant de haine, de mauvaise foi et de tentatives de désinformation?

Cette agressivité dénote un réel malaise au sein de ce groupe qui en est rendu au 17^{ème} de sa liste de 2008 (pour parvenir à avoir 6 élus autour de la table du conseil municipal) et à sa crainte devant la désillusion des Français face aux premiers bilans calamiteux de l'Etat socialiste.

Nous estimons que les Menneçois méritent mieux !

GRUPE CROIRE ET VOULOIR

ALBANET Marie-Paule • BOSSARD Romain • BOUARD Christian • BRANDON Gilles • COELHO-VALENTE Carina • CUTILLAS Marie-Claire • DOUGNIAUX Anne-Marie • DUCHOSAL Dominique • DUGOIN Xavier • DUGOIN-CLEMENT Jean-Philippe • FERET Jean FOUQUE-GUILLIET Catherine • LALLEMENT-LEROTY Sandrine • LE DUDAL Roger • LE QUELLEC Alain • LEGRIS Patrick • MOREAU Cyril • MORLON-GIMENEZ Stéphanie • MOULÉ Patricia • PERUZZO Sylvie • PINON André • PIOFFET Annie • RAYNEL Serge • SAUVAGE Corinne • VASSEUR Elisabeth



« Ensemble pour Mennecey » www.ensemble-pour-mennecey.fr



Suppression de la ZAC de la Verville et problème des limites parcellaires : Il est souhaitable de régler les problèmes potentiels d'empiètements parcellaires (dus au non enregistrement du bornage) avant de pouvoir supprimer la ZAC et de faire droit à des subventions nécessaires pour les travaux d'assainissement.

Acquisition par la commune d'une propriété au centre-ville : au prix de 600 000 euros, elle se situe à la rue de l'Ormeteau et rue du Puits Massé. Création de places de stationnement et agrandissement de l'école de l'Ormeteau, motivent l'exercice du droit de préemption de la Ville.

« Barreau Sud » : La réalisation de ce projet permettrait de diminuer le trafic routier que connaît la RD 191 et la D 153. Le **problème du financement** (90 millions d'euros), retarde le projet. Le Conseil Général demande un cofinancement des collectivités avoisinantes. Les travaux débuteront probablement fin 2014.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013

Jouda PRAT MmePrat@aol.com 06 71 54 90 55 (article remis en mairie le 19 /12 /12) Claude GARRO claude.garro@wanadoo.fr 06 07 78 43 92



Mieux
à Mennecey
Avec Christian Richomme

MAIS QUELLE HONTE !

Lors de la dernière tribune du groupe de la majorité municipale (Mennecey actualités de juin), nous avons été décriés et sérieusement diffamés. Non seulement nous condamnons de tels écrits mais nous tenons à indiquer que la somme due au trésor public a bel et bien été réglée, et cela dans les délais accordés par la trésorerie. Il est à noter que Monsieur le Maire questionne la trésorerie afin de se renseigner si l'un de ses administrés règle bien ses factures. Il peut en être rassuré, mais la méthode, peu digne d'un maire, nous fait froidement penser à des agissements passés peu honorables, de notre histoire.

De plus, nous refusons toute leçon de morale, n'ayant pour notre part jamais été condamnés, ni enfreint la loi !

Mais revenons à la vie municipale. Le programme réalisé depuis 4 ans est bien différent des

Christian RICHOMME - Marie-Laure BRANLE - Thierry GUEZO
Damien MARILLER - Audrey OSSENI - Stéphane DELHOMME

www.mieuxamennecy.fr
contact@mieuxamennecy.fr 06 231 76 91

promesses de l'élection municipale de 2008. Les projets réalisés sont menés sans concertation avec les Menneçois et soulèvent systématiquement une opposition de la part des intéressés.

Le patrimoine municipal est vendu ou bradé. La dette de la ville est aujourd'hui à un niveau jamais connu. Alors que les indemnités des élus ont augmenté de plus 52% depuis leur mandat, ce sont les Menneçois qui payent cette année une augmentation de plus de 3% des impôts locaux.

Les services rendus aux Menneçois sont devenus excessivement chers, nos cadres municipaux fuient la commune et notre environnement se voit défiguré par de la publicité pour de l'alcool. Par contre, la communication, les inaugurations filent bon train. Malgré des invitations envoyées dans tous le département et un budget dépassant les 56 000 € de timbres prévu à cet effet, nous ne sommes jamais invités : bizarre ?

Alors, au lieu d'espionner ses administrés remettant ainsi en cause la confiance de nos électeurs, la majorité devrait aussi respecter les élus que nous sommes : c'est un devoir en démocratie.



Mieux
à Mennecey
Avec Christian Richomme

En 2013...redonnons la parole aux Menneçois.

Lumière. Face à la décision unilatérale et sans concertation, nous avons, sur notre site internet, sondé les Menneçois face à l'extinction des lumières la nuit à Mennecey. Plus de 53% des Menneçois se sont exprimés contre. Toute décision concernant les Menneçois doit faire l'objet d'une concertation et d'une prise en compte des souhaits et volontés de nos concitoyens. Gérer une ville, ce n'est pas décider tout seul !

Notre ville. Les cadres de la commune quittent Mennecey. Directeur de la police municipale, des affaires juridiques, des marchés publics, des ressources humaines, du CCAS, deux directeurs successifs des finances, des services techniques, de l'urbanisme...et même probablement le directeur général des services (annonce publiée)... Le mal-être des agents

www.mieuxamennecy.fr
contact@mieuxamennecy.fr 06 31 76 91 35

de la commune est perceptible et nombreux, ne pouvant quitter la commune, aspirent à un vrai changement managérial. Diriger une ville, c'est tout d'abord respecter les agents, leur compétences et leur expertises.

Publicité. La ville est à nouveau envahie par la publicité. Après l'alcool à chaque coin de rue, c'est maintenant une enseigne qui empiète les trottoirs. Encore une décision du Maire qui va à l'encontre de notre cadre de vie et environnement.

Un nouvel élu nous rejoint. A la suite du déménagement de plusieurs élus de notre groupe hors de Mennecey, c'est Chérif Tacky qui remplacera Audrey Osseni.

En cette période de janvier, nous vous souhaitons une très belle année à tous. Santé, bonheur, joie... sont nos vœux pour vous et vos familles. Mieux à Mennecey sera présente à vos côtés, pour vous écouter et vous défendre afin de préparer une alternative à notre ville, respectueuse de notre cadre de vie, de notre patrimoine et de tout ce qui a fait que Mennecey soit une ville agréable...

Notre précédent texte, livré dans les délais, n'a pas été publié en octobre. Le maire s'est engagé à corriger l'erreur commise.
Texte envoyé le 27/12/2012.



- Voirie
- Assainissement
- Réseaux divers
- Enrobés
- Terrassements

Société de **T**ravaux et de **R**oute **F**rancilienne
57, rue de la Libération - 91590 BOISSY LE CUTTE
Tél. : 01 69 23 26 26 - Fax : 01 64 57 51 68



Téléthon 2012

Bravo et merci aux associations et aux services municipaux dont la mobilisation a permis de collecter 5 237€ au profit du Téléthon !

Académie Menneçoise d'Arts Martiaux, Tennis Club de Mennecey, ASCE RCM Rugby XV, 1.2.3 Fiesta & Forma, association culturelle Rencontre, Mennecey Boxing Club, Ladjal Boxing Club, Orquoise Plongée, Gymnastique club de Mennecey, Compagnie des Archers de Mennecey Villeroy, Parades et ripostes, Jeunes Sapeurs Pompiers de Mennecey, Golf de Mennecey-Chevannes, Jardiniers de France, Tambou Madinina, Jazz Band de mennecey, Mennecey Tennis de Table, Arte Flamenco y Sevillano, Association Dominicaine Développement et Progrès, Radio Bachata Dominicana.



Les Menneçois dans la Grande Guerre

À l'approche du centenaire du début de la Grande Guerre 1914-1918, l'association "Mennecey et son histoire" prépare la publication d'un ouvrage.

Ce livre comprendra trois parties :

- ▶ la vie menneçoise de 1870 à 1914 ;
- ▶ les années 14-18 proprement dites, tant au front qu'au village, avec l'identité des soldats menneçois tués ou gravement blessés ;
- ▶ l'après-guerre jusqu'en 1930.



Un DVD montrant les sépultures des Menneçois morts pour la Patrie, réalisé dans les cimetières civils et les nécropoles militaires de France et de Belgique, sera offert à chaque souscripteur.

Du Nord à la Moselle, mille huit cents kilomètres ont été parcourus, à la recherche des lieux de batailles et de sépultures. Les archives du Ministère de la Défense, des hôpitaux, de la gendarmerie, des divers départements concernés, de l'office notarial local et de la commune, ont été dépouillées et analysées.

Cinq années auront été nécessaires à une quinzaine de personnes pour mener cette étude.

Afin d'illustrer l'ouvrage de manière originale, nous recherchons tout document ou tout objet familial local. Les photographies de soldats, livrets militaires, ordres de route, décorations et diplômes, etc., seront rendus sur le champ à leurs propriétaires.

Avec l'autorisation de ces derniers, ils figureront dans notre prochain livre, avec mention de leur origine ou appartenance.



Lettre du Chef de bataillon déclarant Paul Palfroy en bonne santé le 29 octobre 1914. Il avait été tué le 23 septembre précédent.

- ▶ **Permanence de l'association "Mennecey et son histoire" :** tous les lundis de 15h à 18h Orangerie II (rez de chaussée) Parc de Villeroy

Tél : 01 64 57 09 65 ou 06 62 15 84 97

Mennecey

accueil

65, boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecey

Calendrier des prochaines manifestations

- ▶ Mardi 12 février 2013
Restaurant **Le Billot** - Mennecey
- ▶ Mardi 19 mars 2013
Restaurant **L'Etoile Kabyle** : couscous
- ▶ vendredi 5 avril 2013
Au fil de la Loire - l'époque médiévale

Château de Sully sur Loire – Basilique romane de St Benoît sur Loire

Oratoire carolingien de Germigny des prés – mosaïque du XI^{ème}

Visites guidées – transport en car
Prix : 60€ /personne pour les adhérents
65€ pour les non adhérents



- ▶ jeudi 16 ou 23 mai 2013
journée rando – Château Landon restaurant le Chapeau Rouge (spécialité : tête de veau)

- ▶ **Renseignements et réservations : René CAFFARD**
Tél. : 01 64 99 65 09



ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE

65, Bd Charles de Gaulle
91540 MENNECEY

L'association « **Renaissance et Culture** » propose des cours de français (remise à niveau, alphabétisation) et de mathématiques à des personnes adultes, françaises ou de

nationalité étrangère à Mennecey et environs.

Les cours sont donnés par des enseignants bénévoles et sont gratuits.

L'association recrute des bénévoles

- ▶ **Contact : Josiane Renault**
Tél. : 01 64 99 96 86 ou 06 47 80 91 07

Guide du Bel Age Rectificatif

La visite/déjeuner dans **Les Crayères des Montquartiers à Issy les Moulineaux (92)**, organisée par le **"Le Club des Anciens"** est reportée en octobre 2013.

- ▶ **Renseignements et réservation : Club des Anciens**
Tél. : 01 64 57 14 80 - 01 64 99 80 03

A vue d'oeil, ça a l'air facile !



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE



L'eau du robinet, bien plus que de l'eau

Produire une eau d'excellente qualité et la préserver tout au long de son parcours jusqu'à votre robinet, quels que soient les aléas, nécessite un subtil mélange d'eau brute, de savoir-faire technique, de recherche, d'innovation et la mobilisation de nos équipes, 24h/24h, 365 jours par an.



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE

► N°Cristal 0 977 409 430

APPEL NON SURTAXÉ

Partenaire des collectivités locales

Concert



CONCERT DE L'AN NEUF

Samedi 26 janvier à 20h30 - Dimanche 27 janvier à 15h30

En première partie « Rhapsodie in Blue » interprété par Denis Grotzky, pianiste, Docteur en musicologie. En deuxième partie, concert de jazz et variétés.

TARIFS • normal : 10 € • réduit : 5 €

• Réservations : 01 69 90 07 52

Évènement

VŒUX DU MAIRE AUX MENNEÇOIS

Judi 31 janvier à 19h

Espace Culturel Jean-Jacques Robert



Dîner-dansant



SOIRÉE CARAÏBES

Vendredi 1^{er} février à 20h

Salle Michel-Ange

Organisée par l'association "Dominicaine Développement et Progrès" au profit de l'hôpital el Cercado. Dîner dansant animé par le groupe "Wake ut".

• Réservations : avant le 26 janvier
Tél : 01 64 99 82 97 ou 06 15 05 25 77

TARIF

• 25 € vin non compris

Spéciale

« DU CLASSIQUE AU CONTEMPORAIN »

Danse / Ballet dirigé par Philippe Anota

Vendredi 1^{er} Février à 20h30

Ce spectacle est le fruit d'une rencontre entre un danseur (Philippe Anota) et deux danseuses (Emilie Lemoine, soliste du Nouveau ballet classique et Andrée-Anne Garnier, danseuse contemporaine) et porté par la volonté de « réconcilier » la danse classique et contemporaine.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS

• Unique : 10 €

• Famille : 16 €



Animation



GALA DE CATCH

Samedi 2 février à 20h30

• Lieu : Gymnase René Guilton (à côté du stade nautique).

Grand spectacle de Catch avec un combat mixte et un combat féminin. Billets en vente au Service Animation ou sur place le jour du gala sous réserve des places disponibles.

• Réservations : Mairie Jacques Broz - Tél. : 01 69 90 80 68

TARIFS

• Moins de 10 ans : **gratuit** (accompagné d'un adulte)

• De 10 à 18 ans : 5 €

• A partir de 19 ans : 10 €

Animation

GRAND LOTO

Vendredi 8 février à 19h00

Ouverture des portes à 18h00.

Organisé par Mennecey Animation Tourisme - Salle Michel-Ange.

Nombreux et importants lots.

• Infos : 01 69 90 80 68



Concert



LES DASSIN D'ODESSA

Samedi 9 février à 15h00

Dans l'univers musical et théâtral de kusturica et par un chanteur interprète baryton basse, comme l'était Joe Dassin.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIF

- Unique : 20 €
- Entrée gratuite pour les Menneçois à partir de 60 ans, sur présentation du carton d'invitation.

Concert

NUIT DU BLUES

Vendredi 15 février à 20h30

Avec François Sciortino Monaco, Blue Monster Track et Buzztown.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIF

• Unique : 10 €



Pôle loisirs - Découvertes



VISITE DU MUSÉE CARNAVALET ET D'UNE EXPOSITION À PARIS

Samedi 16 février

50 places disponibles.

• Infos et réservations : Pôle loisirs et découvertes

Mairie Jacques Broz - Tél. : 01 69 90 80 68

TARIF

• Unique : 28 €

Evènement

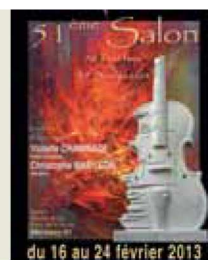
SALON DU GRAND FORMAT

Du samedi 16 au 24 février

organisé par "Les Artistes de notre Région" - Salle Michel-Ange

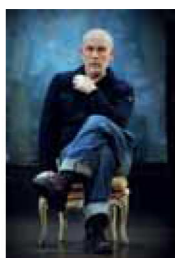
Invités d'honneur : Violette Chaminate - Pastels

& Christophe Mabillon - Sculptures



du 16 au 24 février 2013

Théâtre



LES LIAISONS DANGEREUSES

Vendredi 22 février à 20h30

D'après Choderlos de Laclos, Mise en scène par John Malkovitch

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS

de 25 € à 40 €

Concert

MICHEL DELPECH

Vendredi 1^{er} mars à 20h30

de retour sur scène.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS

de 30€ à 40€





MARIE TUDOR DE VICTOR HUGO

Vendredi 8 mars à 20h30 - Dimanche 10 mars à 17h00

Simon Renard, chargé d'organiser le mariage politique de l'Angleterre et de l'Espagne, va utiliser l'amour passionné d'un homme du peuple et la jalousie malade d'une reine pour tendre un piège au favori dont le sacrifice est exigé par la raison d'Etat.

• **Réservations** : 01 69 90 04 92

► **TARIF** • Unique : 10 € (à l'occasion de la journée de la femme, entrée gratuite pour les habitantes de Mennecy sur présentation du carton d'invitation).

VISITE DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS ET DU MUSÉE CURIE

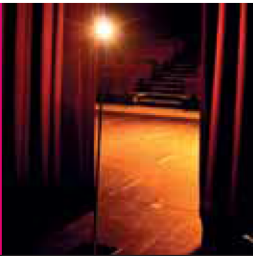
Samedi 16 mars

50 places disponibles

• **Infos et réservations** : Pôle loisirs et découvertes
Mairie Jacques Broz - Tél. : 01 69 90 80 68

► **TARIF**

• Unique : 28 €



ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Vendredi 22 mars à 20h30

Par la compagnie Strapathella.

Voyage entre ombre et lumière... entre rêves et réalité.

• **Réservations** : 01 69 90 04 92

► **TARIFS**

• Normal : 10 €

• Famille : 16 €

GILDA SOLVE

Samedi 23 mars à 17h00

A l'occasion de ces 30 années du jumelage Mennecy-Renningen, nous accueillerons la chanteuse américaine Gilda Solve qui sera accompagnée par les professeurs

des classes modernes du Conservatoire Municipal.

• **Réservations** : 01 69 90 04 92

► **TARIFS**

Normal : 10 €

Enfants de moins de 12 ans : 5 €



LE REPAS DES FAUVES

Vendredi 29 mars à 20h30

D'après l'œuvre de Vahé Katcha.

Adaptation et mise en scène de Julien Sibre assisté d'Isabelle Bramens.

• **Réservations** : 01 69 90 04 92

► **TARIFS**

de 25 € à 40 €

SOIRÉE CHOUROUTE

Samedi 30 mars à 20h00

Organisée par le Service Animation
Spectacle et soirée dansante
Salle Michel-Ange

• **Infos et réservations** : 01 69 90 80 68

► **TARIF**

10 € hors boissons



Concert



ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE

Samedi 6 avril à 20h30

Minuit à Vienne
Ouverture de Cenerentola de Gioacchino Rossini
Concerto pour clarinette de Wolfgang Amadeus Mozart
Symphonie n°2 de Ludwig Van Beethoven

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS
de 12 € à 20 €

Spéciale

NUIT CELTIQUE

Samedi 13 avril à 20h30

Univers Celts Spirits : 24 artistes sur scène pour un tour des quatre contrées celtiques (Irlande, Ecosse, Bretagne, Pays de Galles). Suivis de Celkilt : Savant mélange de l'énergie du rock et de la fougue des jigs irlandaises. • Réservations : 01 69 90 04 92

TARIF
Unique : 10 €



Théâtre



VAUDEVILLES EN TROIS COUPS

Samedi 20 avril à 20h30

Trois pièces en un acte : « l'anglais tel qu'on le parle » de Tristan Bernard, « Le Gora » de Georges Courteline et « Les Boulingrin » du même auteur. Par la compagnie TidCat.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS
de 12 € à 20 €

Théâtre

LES DIABLOGUES

Vendredi 26 avril à 20h30

Les élèves du Collège du Parc de Villeroy participent à un atelier de théâtre autour de l'œuvre de Roland Dubillard. Sous la direction de Maria Machado-Dubillard et de la Compagnie de la Tangente.

• Réservations : 01 69 90 04 92

TARIFS
• Normal : 10 €
• Famille : 16 €



Pôle loisirs -
Découvertes



PARC ASTÉRIX

Samedi 27 avril

• Infos et réservations : Pôle loisirs et découvertes
Mairie Jacques Broz - Tél. : 01 69 90 80 68

TARIFS
• Enfants de 3 à 11 ans : 27 €
• A partir de 12 ans et Adultes : 35 €

Cinéma

CINÉMA ATMOSPHERE

Espace Culturel Jean-Jacques Robert
Infos sur séances Tél. : 01 69 90 04 92
www.mennecy-actualites.fr

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5,50 €
Tarif Mercredi à 14h30 : 4,50 €
Enfants de moins de 12 ans : 2 €



« LES MONDES DE RALPH »

A partir de 6 ans
Mercredi 30 Janvier à 14 h 30
Dimanche 3 Février à 16 h 00
Mardi 5 Février à 20 h 30



« LES CINQ LEGENDES »

à partir de 6 ans
Mercredi 13 Février à 14 h 30
Dimanche 17 Février à 16 h 00
Mardi 19 Février à 20 h 30